

TECHNICOLOR

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2020

Ce rapport financier semestriel porte sur le semestre clos au 30 juin 2020, et établi conformément aux dispositions des articles L 451-1-2 III du Code monétaire et financier 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

technicolor



FEEL THE WONDER



SOMMAIRE

- I. DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**
- II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2020**
- III. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES DE TECHNICOLOR NON AUDITES AU 30 JUIN 2020**
- IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



I. DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1. Responsable du rapport financier semestriel

M. Richard Moat, Directeur général de Technicolor.

1.2. Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant à la section II du rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2020

Richard Moat
Directeur général de Technicolor



II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2020

2.1. Présentation des résultats du premier semestre 2020 publiés le 30 juillet 2020

Par communiqué de presse en date du 30 juillet 2020, la Société a publié ses résultats du premier semestre 2020 arrêtés par le Conseil d'administration tenu ce jour. La Société annonce un résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies de (194) millions d'euros, contre (88) millions d'euros pour le premier semestre 2019. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2020 s'élève à 1 433 millions d'euros, contre 1 764 millions d'euros au premier semestre 2019. Les charges financières nettes s'élèvent à 67 millions d'euros contre 48 millions d'euros pour la même période l'an passé.

La charge d'impôt s'élève à 3 millions d'euros au premier semestre 2020, contre 7 millions d'euros au premier semestre 2019. En tenant compte des facteurs décrits ci-dessus, le résultat net du Groupe au premier semestre 2020 est une perte nette de 265 millions d'euros, comparé à une perte de 139 millions d'euros du premier semestre 2019.

Le chiffre d'affaires et les résultats publiés par le Groupe pour les activités poursuivies sont ventilés entre d'une part, les deux segments opérationnels – Services Entertainment et Maison Connectée, et d'autre part, les fonctions centrales et autres activités (segment « Corporate & Autres »).

2.2. Principaux éléments du premier semestre 2020

Après un premier trimestre solide, les activités du Groupe ont fait preuve de résilience face à la crise de la Covid-19 au cours du deuxième trimestre :

- **Les activités des Services de Production ont été les plus affectées en raison de l'arrêt des tournages en direct, impactant négativement les segments Effets Visuels Film & Séries TV et Post-production. La demande accrue en Animation et la résilience en Publicité ont contribué à en atténuer les impacts;**
- **Les Services DVD ont été pénalisés par l'absence de sorties de nouveaux films suite à la fermeture des salles de cinéma, partiellement compensée par le retour d'une forte demande des films présents en catalogue ;**
- **Après avoir fait face à des pénuries d'approvisionnement, les activités de Maison Connectée en Asie sont maintenant revenues à la normale. L'appétence des consommateurs pour de meilleurs services haut débit et connexion Wi-Fi a contribué à une forte demande aux États-Unis.**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en baisse de 19% à taux courant à 1 433 millions d'euros, l'impact de la Covid-19 sur les Services de Production et les Services DVD étant partiellement compensé par la surperformance du Haut Débit, notamment en Amérique du Nord (+ 15% par rapport au premier semestre 2019).

Le Groupe continue à se concentrer sur la réalisation des plans de réductions de coûts liés au Plan stratégique tels que précédemment annoncés, et reste en bonne voie pour atteindre plus de 160 millions d'euros d'économies au cours de l'année et 300 millions d'euros d'ici 2022. À ce jour, 67 millions d'euros d'économies ont déjà été réalisées, avec des plans détaillés pour réaliser le reste.

Le plan de restructuration financière approuvé par les créanciers du Groupe, les actionnaires et le Tribunal de Commerce, offre un nouveau cadre de développement assurant la pérennité de Technicolor à long terme. La première tranche (environ 240 millions d'euros) de la ligne « Nouveau Financement » du plan de restructuration financière a été reçue et la seconde tranche (environ 180 millions d'euros) de la ligne « Nouveau Financement » devrait être reçue fin août par le Groupe.

Guidance confirmée, globalement en ligne avec le communiqué de presse du 22 juin dernier.

Indicateurs-clés des activités poursuivies

En million d'euros	2019	Premier Semestre		
		2020	A taux courants	A taux constants
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	1 764	1 433	(18,8)%	(19,3)%
EBITDA ajusté des activités poursuivies	104	53	(49,6)%	(49,2)%
En % du chiffre d'affaires	5,9%	3,7%		
EBITA ajusté des activités poursuivies (**)	(44)	(67)	(53,5)%	(50,4)%
EBIT des activités poursuivies	(88)	(194)	n.a.	n.a.
Flux de trésorerie disponible des activités poursuivies avant intérêts financiers nets	(230)	(252)	(9,4)%	(6,5)%
<i>Intérêts financiers nets</i>	(32)	(35)	(8,7)%	(8,3)%
Flux de trésorerie disponible des activités poursuivies après intérêts financiers	(262)	(286)	(9,3)%	(6,7)%

Montants à taux courants, post IFRS 16

Performance du Groupe au premier semestre

- Le chiffre d'affaires de 1 433 millions d'euros a été impacté par la Covid-19. La baisse de la demande dans la Division Maison Connectée liée au ralentissement en Eurasie, la baisse des volumes dans les Services DVD et la baisse de l'activité dans les Effets Visuels Film & Épisodiques ont été atténuées par une solide performance du Haut Débit, tirée par une demande accrue en Amérique du Nord, ainsi que par l'activité Animation, qui a enregistré une croissance à deux chiffres de ses revenus.
- L'EBITDA ajusté de 53 millions d'euros, en baisse de 49% à taux constants, a été impacté par la baisse des volumes d'activité évoquée ci-dessus, partiellement compensée par des améliorations opérationnelles et financières dans toutes les divisions, particulièrement visibles dans la Maison Connectée où l'EBITDA ajusté progresse de 126% à taux courants à 54 millions d'euros.
- L'EBITA ajusté de (67) millions d'euros est en baisse de (23) millions d'euros à taux courants, atténué par la baisse des D&A et des réserves.
- Une dépréciation de 68 millions d'euros a été comptabilisée, principalement dans les Services DVD en raison des hypothèses révisées liées à la Covid-19.
- Les coûts de restructuration représentent (41) millions d'euros à taux courant, dont (17) millions d'euros dans Services de Production pour des actions de rationalisation des coûts, (15) millions d'euros dans Services DVD, résultant principalement de l'optimisation des sites de distribution, (5) millions d'euros dans Maison Connectée, dans le cadre du plan de transformation triennal, et (4) millions d'euros dans le Corporate et Autres.
- Le flux de trésorerie disponible¹ est négatif à hauteur de (286) millions d'euros, en baisse de (24) millions d'euros à taux courant.

¹ Flux de trésorerie définis comme : EBITDA ajusté – (investissements nets + coûts de restructuration + variation nette des pensions de retraite + variation du besoin en fond de roulement et autres actifs et passifs nets + impact sur la trésorerie du résultat non courant, des intérêts financiers nets, des effets de change, des autres résultats financiers et de l'impôt sur les résultats)



- La dette nette nominale s'élève à 1 607 millions d'euros et va se réduire significativement par la restructuration de la dette prévue aux termes du plan de Sauvegarde Financière Accélérée (SFA) (voir ci-après).
- Le Groupe vise 300 millions d'euros d'économies de coûts d'exploitation à horizon 2022 par rapport à 2019. A fin juin 2020, le groupe avait déjà réalisé 67 millions d'euros de ces économies de coûts.

Objectifs

- L'environnement commercial demeure très incertain - les perturbations induites par la Covid-19 affectent toujours les activités de Services de Production, en particulier en Amérique du Nord et en Inde. Les perspectives présentées ci-dessous reposent uniquement sur les prévisions de marché actuellement disponibles, et sont bien entendu sujettes à des changements en cas d'évolution ultérieure de la pandémie.
- Par ailleurs, la restructuration financière mise en place par Technicolor, et le renforcement très significatif de ses capacités financières, restent à être pleinement intégrés par ses parties prenantes. Cela devrait advenir suite à la conclusion positive du processus de SFA, qui s'est clôturé le 28 juillet. Les perspectives ci-dessous ne tiennent pas compte des améliorations opérationnelles pouvant résulter de la restructuration financière. En revanche, il inclut certains des inconvénients associés à l'entrée dans la procédure de SFA.
- Après un premier trimestre solide et un deuxième trimestre démontrant une résilience meilleure que prévue, Technicolor confirme :
 - Un EBITDA ajusté des activités poursuivies de 169 millions d'euros et un EBITA ajusté des activités poursuivies de (64) millions d'euros en 2020 ;
 - Un EBITDA ajusté des activités poursuivies de 425 millions d'euros et un EBITA ajusté des activités poursuivies de 202 millions d'euros en 2022 ;
 - Il est à noter que plus de 15 millions d'euros de coûts liés à la Covid-19 seront inclus dans l'EBITDA du Groupe en 2020.
 - La consommation de trésorerie (avant résultats financiers et avant impôts) devrait être comprise entre (115) et (150) millions d'euros en 2020 et générer 259 millions d'euros en 2022. Suite à l'entrée dans la procédure de SFA, un raccourcissement plus rapide que prévu des délais de paiement a été demandé par les fournisseurs, entraînant une accélération des paiements anticipés en 2020 par rapport à l'année suivante. Cela devrait avoir un impact sur 2020 et 2021, mais des facteurs atténuants aideront à maintenir l'objectif fixé pour 2021 dans le cadre du plan stratégique. Ces évolutions sont en ligne avec l'ambition du Groupe de réduire très significativement ses délais de paiement et sera réalisée dès le début de 2021, avec un an d'avance. Comme il s'agit de simples ajustements de calendrier, les besoins de liquidité du Groupe restent globalement inchangés.

Activités Poursuivies – post IFRS 16

€m, FYE-Dec post IFRS 16	2019a	2020e	2022e
EBITDA ajusté des activités poursuivies	324	169	425
EBITA ajusté des activités poursuivies	42	(64)	202
Flux de trésorerie disponible des activités	(8)	(115)-(150)	259

Mise à jour sur le plan de restructuration financière annoncé

Au cours des dernières semaines, le Groupe a accompli avec succès les étapes nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière annoncé:

- 22 juin: ouverture du plan de Sauvegarde Financière Accélérée (SFA) ;
- 5 juillet: vote et approbation du comité des créanciers financiers sur le plan de SFA ;
- 20 juillet: approbation du plan de restructuration financière par une large majorité d'actionnaires ;
- 28 juillet: approbation du plan de SFA par le tribunal de commerce ;
- En conséquence, le Groupe prépare la conversion partielle de la dette en capital (jusqu'à 660 millions d'euros) qui, comme annoncé, comprendra :
 - Une augmentation de capital de la Société, avec droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant total de 330 millions d'euros, à un prix de souscription de 2,98 euros par action, entièrement garantie par les prêteurs du Prêt à Terme B et de la Facilité de Crédit Renouvelable par compensation avec leurs créances au pair au titre des Contrats de Crédits; Bpifrance Participations souscrira à l'augmentation de capital en espèces au prorata de sa participation actuelle (environ 7,56% de souscription à titre irréductible) pour un montant global d'environ 25 millions d'euros ; tout produit en espèces de l'augmentation de capital sera intégralement utilisé pour rembourser les prêteurs du Prêt à Terme B et de la Facilité de Crédit Renouvelable à la valeur nominale ;
 - Une augmentation de capital de la Société réservée, pour un montant total de 330 millions d'euros, à un prix de souscription de 3,58 euros par action, au bénéfice des créanciers au titre du Prêt à Terme B et de la Facilité de Crédit Renouvelable, et qui sera entièrement souscrite par voie de compensation avec leurs créances au pair au titre des Contrats de Crédits ;
 - Des BSA gratuits à attribuer aux prêteurs de New Money (« New Money Warrants »), d'une maturité de 3 mois, avec un prix d'exercice de 0,01 €, égal à la valeur nominale des actions, et donnant accès à 7,5% du capital social de la Société (post augmentations de capital et exercice des New Money Warrants, mais avant exercice des BSA gratuits par les actionnaires) ;
 - des BSA gratuits à attribuer aux actionnaires inscrits en compte lors du détachement des droits préférentiels de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'une maturité de 4 ans et avec un prix d'exercice égal au prix d'augmentation de capital réservée (soit 3,58 € par action); les BSA gratuits donneront accès à 5% du capital de la Société sur une base totalement diluée (c'est-à-dire post augmentations de capital et exercice des New Money Warrants et des BSA gratuits

au profit des actionnaires). Chaque action existante donnera droit à 1 BSA gratuit, et 5 BSA gratuits donneront droit de souscrire à 4 actions nouvelles.

Ces émissions ont été décidées ce jour par le Conseil d'administration de la Société et seront souscrites et réalisées dans les conditions prévues dans le prospectus en date du 10 juillet 2020 qui a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** ») le 10 juillet 2020 sous le numéro n°20-343 relatif aux opérations d'émissions envisagées dans le cadre du plan de sauvegarde financière accélérée de la Société (le « **Prospectus** »), composé du document d'enregistrement universel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2020 sous le numéro D.20-0317 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), de l'amendement du Document d'Enregistrement Universel, déposé auprès de l'AMF le 10 juillet 2020 sous le numéro D. 20-0317-A01 (l' « **Amendement au Document d'Enregistrement Universel** »), de la note d'opération (la « **Note d'Opération** ») et du résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération).

Du fait notamment de la publication des résultats semestriels, le Prospectus sera mis à jour et complété par un supplément au Prospectus devant être approuvé et publié le 4 août 2020, selon le calendrier indicatif (le « **Supplément** »).

Des exemplaires du Prospectus et du Supplément sont et seront disponibles sans frais au siège social de la Société, 10 rue du Renard 75004 Paris, sur le site Internet de la Société (<https://www.technicolor.com/>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Revue par segment des résultats du premier semestre 2020

Services de Production	Premier Semestre		Variation	
	2019	2020	A taux courants	A taux constants
En million d'euros				
Chiffre d'affaires	428	279	(34,8)%	(35,3)%
EBITDA ajusté*	81	2	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
En % du chiffre d'affaires	+18,8%	+0,8%		
EBITA ajusté*	19	(51)	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
En % du chiffre d'affaires	+4,3%	(18,4)%		

(*) Montants à taux courants, post IFRS 16

- **Le chiffre d'affaires de Services de Production** s'élève à 279 millions d'euros, en baisse de 35,3% d'une année sur l'autre à taux constants et de 34,8% à taux courants, en raison des retards de projets précédemment anticipés (pré Covid-19) d'un client clé, et surtout des impacts ultérieurs de la pandémie sur la production dans le monde.

Faits marquants de l'activité :

- **Effets Visuels Film & Séries TV** : le chiffre d'affaires a considérablement baissé d'une année sur l'autre, principalement en raison de la réduction prévue du volume des studios de MPC Film mentionnée ci-dessus, qui a été encore amplifiée par la pandémie. Les équipes d'effets visuels ont travaillé sur une vingtaine de films de cinéma des grands studios, y compris des projets comme *Cruella* (Disney), *Ghostbusters: Afterlife* (Sony), *Godzilla vs Kong* (Warner Bros./Legendary), *Top Gun: Maverick* (Paramount) et *West Side Story* (Fox / Amblin); et plus de 30 projets épisodiques et / ou non films (c'est-à-dire en streaming / OTT), y compris *The Alienist* saison 2 (TNT / Paramount), *American Gods* saison 3 (Starz / Fremantle), *Cursed* (Netflix), *Eurovision Song Contest: The Story of Fire Saga* (Netflix), *The Old Guard* (Netflix). Au cours du deuxième trimestre, Mr. X et Mill Film ont fusionné sous la bannière Mr. X afin de consolider leurs ressources et leurs efforts de vente.
- **Effets Visuels Publicité** : le chiffre d'affaires est inférieur par rapport à la période précédente en raison de l'impact de la Covid-19 sur les dépenses des clients et les tournages de productions en direct, malgré un premier trimestre solide tiré par la forte demande du Super Bowl (Technicolor a contribué à plus de 40 publicités, y compris l'ouverture de deux minutes film pour la NFL). Les activités de publicité de Technicolor ont reçu de nombreuses distinctions du secteur au cours du dernier trimestre, notamment MPC qui a reçu le prix de la société VFX de l'année aux Ad Age Creativity Awards. Dans le sondage annuel de Televisual's Commercials 30 au cours duquel votent les producteurs de publicité au Royaume-Uni, quatre des dix meilleurs coloristes viennent de MPC ou The Mill, y compris les deux meilleurs coloristes ; tandis que The Mill s'est classé n° 1 dans les catégories « Rated Highest » et « Used Most » dans le Top 10 des meilleures maisons de post production. Parmi les projets phares livrés au cours du deuxième trimestre figurent « *Feel Next Level* » de EA Sports, « *Solar Power* » de Heineken, « *Lights On* » de McDonald's, « *Surfer* » de Mercedes-Benz GLA et « *The Last of Us Part II* » de PlayStation.
- **Animation et Jeux** : croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, en raison d'un volume plus élevé de services d'animation de longs métrages, compensant largement la fermeture temporaire du studio de Bangalore au deuxième trimestre dû au confinement en Inde. Au deuxième trimestre, Mikros Animation a livré le



film *The SpongeBob* de Paramount: *Sponge on the Run* et continue sa production sur *PAW Patrol: The Movie* de *Spin Master*, tout en commençant la production de deux autres films d'animation. Dans l'animation épisodique, Technicolor a terminé la livraison de *Mira* de Disney : *Wild Canary*, *Déetective Royal* et les dernières commandes de DreamWorks Animation sur *The Boss Baby: Back in Business* et *Fast & Furious Spy Racers*; et maintient un solide carnet de commandes de clients clés;

- **Post-production** : un chiffre d'affaires inférieur à celui de l'année précédente, principalement en raison de la baisse de l'activité de nos bureaux nord-américains. Par rapport aux autres divisions, la Post-production a été plus immédiatement impactée au cours du semestre par la Covid-19 à cause de l'arrêt soudain des productions dans le monde, en raison de sa dépendance à la livraison d'images issues de tournages en prises de vues réelles (par exemple, plus de 50 séries en tournage, arrêtées du jour au lendemain en mars). Au cours du deuxième trimestre, Post Production a travaillé sur des projets tels que *NOS4A2* (AMC), *Private Eyes* (Entertainment One), *The SpongeBob Movie: Sponge on the Run* (Paramount), *Tiny Pretty Things* (Netflix) et *The Twilight Zone* (CBS All Access).

Point à date sur la pandémie liée à la Covid-19 :

- À partir de mars 2020, l'activité Effets Visuels Film & Séries TV a connu une chute brutale en raison de l'arrêt de tous les tournages de films et de la fermeture des cinémas. Par la suite, de nouveaux projets ont été suspendus pesant négativement sur le carnet de commandes ;
- En conséquence d'une situation macroéconomique mondiale plus difficile, obligeant les principaux annonceurs à retarder leurs campagnes et à réduire leurs budgets marketing associés, l'activité publicitaire s'est fortement ralentie au cours du second trimestre ;
- L'activité Animation et Jeux, a pu poursuivre sa production grâce au travail à distance et a enregistré une solide performance au cours du premier semestre par rapport à la même période de l'an passé ;
- La Post-production a été significativement impactée par les arrêts de tournage, mais devrait accélérer et retrouver des niveaux normaux d'activités plus rapidement que Effets Visuels Film & Séries TV lorsque les principaux clients auront redémarré la production ;
- Les Services de Production se sont organisés pour pouvoir exécuter les contrats existants et en gagner des nouveaux dans la mesure du possible grâce au travail à distance. Les principaux obstacles provenaient des règles strictes de confinement en Inde et de l'augmentation progressive des capacités de travail à domicile. Cela a entraîné des coûts de main-d'œuvre des employés inactifs et des coûts fixes associés, car de nombreux artistes de Technicolor n'étaient pas en mesure de travailler ou n'avaient pas de travail. En revanche, le Groupe a bénéficié de soutiens gouvernementaux aux salariés en Australie, en France, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ;
- Alors que les principaux acteurs du secteur prévoient de redémarrer les grandes productions au troisième trimestre (certaines productions plus petites ont déjà redémarré; tandis que les principaux studios relancent les productions dans des lieux qui ont réussi à faire face à la Covid-19 - par exemple, les films *Avatar* en Nouvelle-Zélande) et les salles à rouvrir progressivement au cours du second semestre 2020, Technicolor a adapté ses effectifs à la réduction du marché et a donc accru ses efforts de restructuration de sa base de coûts.

L'**EBITDA ajusté** s'établit à 2 millions d'euros, soit 0,8% du chiffre d'affaires, en baisse de 79 millions d'euros d'une période sur l'autre. La réduction de l'**EBITDA ajusté** s'explique principalement par l'activité Effets Visuels Films & Séries TV. Cette évolution négative a eu un impact total sur l'**EBITA ajusté** par rapport à l'année précédente.

##

DVD Services En million d'euros	Premier Semestre		Variation	
	2019	2020	A taux courants	A taux constants
Chiffre d'affaires	374	302	(19,3)%	(20,3)%
EBITDA ajusté*	9	1	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
En % du chiffre d'affaires	+2,5%	+0,5%		
EBITA ajusté*	(31)	(29)	+7,2%	+8,4%
En % du chiffre d'affaires	(8,4)%	(9,7)%		

(*) Montants à taux courants, post IFRS 16

- **Le chiffre d'affaires de Services DVD** s'établit à 302 millions d'euros à taux courants au premier semestre 2020, en baisse de 20,3% à taux constants et de 19,3% à taux courants par rapport à 2019, principalement en raison de la baisse des volumes tous formats sous l'effet de la baisse saisonnière d'une année sur l'autre et de la Covid-19, qui a surtout affecté négativement le deuxième trimestre 2020. Le volume total de réplification combiné atteint 326 millions de disques, en baisse de 27% d'une année sur l'autre. Néanmoins, les volumes de catalogue étaient considérablement plus élevés que ceux qui avaient été anticipés pendant la crise de la Covid-19, ce qui a partiellement atténué la perte des volumes de nouvelles versions.
 - Les volumes de DVD en définition standard ont diminué de 26% au premier semestre d'une année sur l'autre, en raison de la réduction globale de la demande attendue pour le format, aggravée par une liste de sorties comparativement plus faible pour certains grands studios par rapport au premier semestre 2019 ;
 - Les volumes de Blu-ray™ ont baissé de 25% d'une année sur l'autre selon des tendances similaires à celles des DVD ;
 - Les volumes Ultra HD Blu-ray™ ont diminué de 24% d'une année sur l'autre ;
 - Les volumes de CD sont en baisse de 39% d'une année sur l'autre.

En raison des pressions continues à l'échelle de l'industrie, la Division Services DVD a poursuivi ses transformations structurelles pour adapter les opérations de distribution et de réplification, et pour renégocier les accords contractuels avec les clients en réponse aux réductions de volumes. Plusieurs succès de renégociations de contrats ont été annoncées en 2019 et des efforts similaires sont en cours avec d'autres clients.

Volumes de DVD, Blu-ray™ et CD

En million d'unités		Premier Semestre		
		2019	2020	% Change
Total des volumes		445,9	326,2	(26,8)%
Par Format	SD-DVD	299,2	220,1	(26,4)%
	Blu-ray™	117,6	88,4	(24,8)%
	CD	29,1	17,6	(39,4)%
Par Segment	Studio/Video	402,4	297,4	(26,1)%
	Jeux	9,2	6,3	(31,3)%
	Musique & Logiciels	34,2	22,5	(34,3)%

Point à date sur la pandémie liée à la Covid-19 :

- L'impact des commandes à distance a varié d'une zone géographique à l'autre (c'est-à-dire selon le pays, l'État et la ville), dans la durée ou selon le calendrier. Le niveau de fermeture des distributeurs a varié selon les pays / régions, mais là où ils étaient ouverts, les ventes du catalogue ont été relativement fortes. Les ventes en ligne ont été solides après un bref ralentissement de la demande, les distributeurs en ligne ayant, dans la majorité, temporairement ajusté leur chaîne d'approvisionnement pour une activité accrue.
- Certains sites de production ont été touchés par des fermetures à court terme et des pénuries temporaires de personnel, mais l'impact global a été faible.
- Le niveau d'impact en 2020 et au-delà dépendra de l'étendue et de la durée des restrictions en cours (déterminées par le taux de croissance des nouveaux cas de la Covid-19). Le moment précis et l'étendue de la réouverture des salles de cinéma auront un impact sur le niveau d'activité des nouvelles sorties de disques. Les Services DVD ont accéléré certains éléments des plans de restructuration à venir, afin de s'adapter à ces impacts.

L'EBITDA ajusté s'élève à 1 million d'euros à taux courants, soit 0,5% du chiffre d'affaires, globalement en ligne avec les attentes compte tenu de la réduction de volumes attendue et de la faiblesse saisonnière normale au premier semestre. La marge a été renforcée par des économies de coûts en cours et un impact positif des contrats renégociés en 2019.

	###		Variation	
	Premier Semestre		A taux courants	A taux constants
Maison Connectée	2019	2020		
En million d'euros				
Chiffre d'affaires	953	839	(12,0)%	(12,3)%
EBITDA ajusté*	24	54	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
En % du chiffre d'affaires	+2,5%	+6,4%		
EBITA ajusté*	(17)	20	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
En % du chiffre d'affaires	(1,7)%	+2,4%		

(*) Montants à taux courants, post IFRS 16

- **Le chiffre d'affaires de Maison Connectée** s'élève à 839 millions d'euros au premier semestre 2020, en baisse de 12,3% d'une année sur l'autre à taux constants et de 12,0% à taux courants, mais en ligne avec les attentes. La division maintient sa position de leader sur le marché haut débit et sur le segment vidéo basé sur Android; les deux segments devraient continuer à gagner en importance dans un avenir prévisible.

Faits marquants de l'activité :

Amérique du Nord : le chiffre d'affaires est resté solide, tiré par une très forte activité Haut Débit avec les 6 plus grands câblo-opérateurs de la région, et une hausse des ventes de Vidéo à ces clients grâce aux nouvelles solutions commercialisées récemment. Le chiffre d'affaires est en hausse par rapport au premier semestre 2019.

Amérique latine : La situation macroéconomique difficile dans la région a continué de faire baisser la demande. Malgré une augmentation des ventes de Vidéo au Mexique, la région est globalement en baisse en raison d'une réduction significative au Brésil résultant en grande partie de la faiblesse des taux de change. Le chiffre d'affaires provenant du haut débit a diminué dans la région, principalement en raison des investissements retardés liés à la Covid-19.

Europe, Moyen-Orient et Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine :

- La baisse du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente s'explique principalement par les difficultés de la demande vidéo en Europe ;
- L'activité vidéo avec les opérateurs satellite a été plus faible, notamment en Europe centrale et en Inde, en raison de la baisse de la demande de certains grands clients. En outre, la baisse de la demande de contenu 4K au Japon et des appareils Android TV en Corée a également eu un impact sur les revenus dans la région Eurasie ;
- Pour le haut débit, l'APAC est relativement stable avec une demande légèrement inférieure en Australie. L'Europe est en baisse significative, la Covid-19 ayant eu un impact négatif sur les ventes en Europe du Sud, partiellement compensée par les ventes de nouveaux clients gagnés sur un compte paneuropéen.

La division continue de se concentrer sur des investissements sélectifs avec des clients clés et des parties spécifiques du portefeuille qui conduiront à une amélioration des marges au cours de l'année.

Répartition du chiffre d'affaires de Maison Connectée

En million d'euros		Premier Semestre		
		2019	2020	% Variation
Chiffre d'affaires		953	839	(12,3)%
<u>Par région</u>	Amérique du Nord	398	463	+14,6%
	Europe, Moyen-Orient, Afrique	260	154	(42,0)%
	Amérique Latine	162	112	(26,0)%
	Asie-Pacifique	133	110	(17,8)%
<u>Par produit</u>	Vidéo	376	318	(14,7)%
	Broadband	577	521	(10,7)%



Point à date sur la pandémie liée à la Covid-19 :

- Les principaux impacts de la pandémie de la Covid-19 sur l'activité Maison Connectée sont liés aux interruptions de fabrication, provoquant également des pénuries de composants et des bouleversements dans la chaîne logistique en Chine puis en Asie du Sud-Est en début d'année. Malgré les efforts de Maison Connectée pour atténuer ces perturbations, le Groupe ne pourra pas honorer l'intégralité du carnet de commandes à la fin du premier semestre, qui sera ensuite partiellement compensé au cours du second semestre ;
- Les mesures de confinement ont mis en lumière les besoins des consommateurs pour un service haut débit et de solutions Wi-Fi de qualité pour le travail à distance et pour le divertissement. Cette situation entraîne une forte demande de passerelles haut débit au cours de cette période. Le marché américain connaît une augmentation de la demande et un taux de désabonnement très faible, dont le groupe bénéficie pleinement grâce à sa forte position sur le marché ;
- Les pays d'Amérique latine subissent, outre les conséquences de la Covid-19, une crise monétaire importante à la suite de la baisse drastique des prix du pétrole. Cela affecte les projets de toutes les entreprises de la région, y compris des prestataires de services qui ajustent en conséquence leur demande ;
- L'impact du confinement sur les opérations en dehors de la chaîne d'approvisionnement et des activités de R&D a été minime car les équipes ont organisé le travail conformément aux règles et directives de sécurité suivant un accès continu aux principaux laboratoires.

L'EBITDA ajusté s'élève à 54 millions d'euros, soit 6,4% du chiffre d'affaires. L'EBITA ajusté s'élève à 20 millions d'euros et s'améliore de 37 millions d'euros par rapport à l'année précédente à taux courant. Cette bonne évolution de la rentabilité est le résultat du plan de transformation lancé il y a 2 ans, augmentant les performances de la division et améliorant drastiquement la productivité.

	###		Variation	
	Premier Semestre		A taux courants	A taux constants
	2019	2020		
Corporate & Autres				
En million d'euros				
Chiffre d'affaires	9	13	+40,2%	+40,2%
EBITDA ajusté*	(10)	(5)	+48,9%	+49,4%
En % du chiffre d'affaires	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		
EBITA ajusté*	(15)	(7)	+51,9%	+52,3%
En % du chiffre d'affaires	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		

(*) Montants à taux courants, post IFRS 16

- **Le segment Corporate & Autres** inclut les activités de Licences de Marques.

Le segment a enregistré un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros au premier semestre 2020, en hausse par rapport à l'année dernière. L'EBITDA ajusté s'est élevé à (5) millions d'euros et l'EBITA ajusté à (7) millions d'euros.

Récapitulatif des résultats consolidés du premier semestre 2020

En million d'euros	Premier Semestre		
	2019	2020	Variation*
Chiffre d'affaire des activités poursuivies	1 764	1 433	(18,8)%
Variation à taux de change constants (%)			(19,3)%
<u>Dont</u> <i>Services de Production</i>	428	279	(34,8)%
<i>Services DVD</i>	374	302	(19,3)%
<i>Maison Connectée</i>	953	839	(12,0)%
<i>Corporate & Autres</i>	9	13	+40,2%
EBITDA ajusté des activités poursuivies	104	53	(49,6)%
Variation à taux de change constants (%)			(49,2)%
En % du chiffre d'affaires	+5,9%	+3,7%	(220)pts
<u>Dont</u> <i>Services de Production</i>	81	2	n.a.
<i>Services DVD</i>	9	1	n.a.
<i>Maison Connectée</i>	24	54	n.a.
<i>Corporate & Autres</i>	(10)	(5)	+48,9%
EBITA ajusté des activités poursuivies	(44)	(67)	(53,5)%
Variation à taux de change constants (%)			(50,4)%
En % du chiffre d'affaires	(2,5)%	(4,7)%	(220)pts
EBIT ajusté des activités poursuivies	(71)	(89)	(24,6)%
Variation à taux de change constants (%)			(22,1)%
En % du chiffre d'affaires	(4,0)%	(6,2)%	(220)pts
EBIT des activités poursuivies	(88)	(194)	n.a.
Variation à taux de change constants (%)			n.a.
En % du chiffre d'affaires	(5,0)%	(13,6)%	(860)pts
Résultat financier	(48)	(67)	-
Impôt sur les résultats	(7)	(3)	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	(1)	0	-
Résultat net des activités poursuivies	(143)	(264)	-
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	4	(1)	-
Résultat net	(139)	(265)	-

(*) Variations à taux courants

Les dotations aux provisions pour restructuration s'élèvent à 41 millions d'euros à taux de change courants et sont liées aux actions d'économies dans toutes les divisions.

Une dépréciation de 72 millions d'euros a été comptabilisée, principalement au niveau de la division Services DVD en raison des hypothèses révisées liées à la Covid-19.

L'EBIT des activités poursuivies représente une perte de (194) millions d'euros en 2020.

Le résultat financier s'élève à (67) millions d'euros au premier semestre 2020 contre (48) millions d'euros au premier semestre 2019, reflétant:

- Les charges d'intérêts nettes de (40) millions d'euros, en légère hausse par rapport à l'an dernier (à (32) millions d'euros) principalement en raison des taux du Prêt Relais.
- Les autres charges financières s'élèvent à (28) millions d'euros au premier semestre 2020 contre (16) millions d'euros au premier semestre 2019 expliquées par les charges liées au processus de restructuration de la dette.

L'impôt sur le résultat s'élève à (3) millions d'euros, contre (7) millions d'euros au premier semestre 2019.

Le résultat net part du Groupe est donc passé d'une perte de 139 millions d'euros à taux de change courants au premier semestre 2019, à une perte de 265 millions d'euros au premier semestre 2020.

Réconciliation des indicateurs ajustés tels que publiés (non audités)

Technicolor présente, en plus des résultats publiés, et dans le but de fournir une vue plus comparable de l'évolution de sa performance opérationnelle au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019, un ensemble d'indicateurs ajustés qui excluent les éléments suivants, directement disponibles dans le compte de résultat des états financiers consolidés du Groupe :

- Coûts de restructuration nets ;
- Charges de dépréciations d'actifs nettes ;
- Autres produits et charges (autres éléments non récurrents).

Ces ajustements, dont la réconciliation est présentée dans le tableau suivant, ont eu un impact sur l'EBIT des activités poursuivies de (106) millions d'euros au premier semestre 2020 contre (17) millions d'euros au premier semestre 2019 (incluant IFRS 16).

En million d'euros	Premier Semestre		
	2019	2020	Variation*
EBIT des activités poursuivies	(88)	(194)	(106)
Coûts de restructurations, nets	(12)	(41)	(30)
Pertes nettes liées aux dépréciations sur actifs opérationnels non courants	(1)	(72)	(71)
Autres produits/(charges)	(4)	8	12
EBIT ajusté des activités poursuivies	(71)	(89)	(18)
En % du chiffre d'affaires	(4,0)%	(6,2)%	(220)pts
Dépréciations et amortissements ("D&A") *	159	139	(21)
Capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production	16	2	(14)
EBITDA ajusté des activités poursuivies	104	53	(52)
En % du chiffre d'affaires	+5,9%	+3,7%	(220)pts

(*) Variations à taux courants

Réconciliation des flux de trésorerie disponibles (non audités)

Technicolor définit les “Flux de trésorerie disponibles” comme les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (continues et arrêtées ou en cours de cession) augmentés des cessions d’immobilisations corporelles et incorporelles et diminués des acquisitions d’immobilisations corporelles et incorporelles, en ce compris les coûts de développement capitalisés.

En million d'euros	Période (IFRS)	
	30 Juin 2019	30 Juin 2020
EBITDA ajusté des activités poursuivies	104	53
Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs	(175)	(197)
Sorties de trésorerie liées aux provisions pour retraites	(16)	(2)
Sorties de trésorerie liées aux provisions pour restructuration	(12)	(12)
Intérêts payés	(15)	(23)
Intérêts reçus	(33)	(35)
Impôts (payés) reçus sur les résultats	1	-
Autres éléments	(10)	(1)
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	(172)	(230)
Acquisition d’immobilisations corporelles	(43)	(17)
Cession d’immobilisations corporelles et incorporelles	1	-
Acquisition d’immobilisations incorporelles incluant les coûts de développement capitalisés	(47)	(39)
Flux de trésorerie d’exploitation nets utilisés par les activités arrêtées ou en cours de cession	(6)	(8)
Flux de trésorerie disponible pour réconciliation	(269)	(294)
Dette brute à sa valeur nominale	1 403	1 670
Position de trésorerie	65	63
Dette nette à sa valeur nominale (non IFRS)	1 338	1 607
Ajustement IFRS	(5)	(6)
Dette nette (IFRS)	1 333	1 601

- La variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs a été négative de 197 millions d’euros au premier semestre 2020, principalement en raison de modifications défavorables de termes de paiements fournisseurs dans les Divisions Maison Connectée et Services DVD et de la réduction de l’échéancier de paiements au niveau de l’activité Effets Visuels Film & Séries TV en raison de la pandémie Covid-19.
- Les sorties de trésorerie liées aux restructurations se sont élevées à 23 millions d’euros au premier semestre 2020, en hausse de 8 millions d’euros par rapport à l’exercice précédent, principalement en raison d’une accélération des réductions de coûts liés au Plan stratégique.



- Les dépenses d'investissements corporels et incorporels ont atteint 56 millions d'euros, en baisse de 34 millions d'euros par rapport à l'année dernière reflétant le succès du plan de transformation de Maison Connectée et d'un contrôle strict des dépenses d'investissement.
- La trésorerie du Groupe s'élève à 63 millions d'euros à la fin du premier semestre 2020, contre 65 millions d'euros à fin décembre 2019.

III. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES DE TECHNICOLOR NON AUDITES AU 30 JUIN 2020

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL

(en millions d'euros)	Note	Semestre clos le 30 Juin	
		2020	2019
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires		1 433	1 764
Coût de l'activité		(1 323)	(1 613)
Marge brute		110	151
Frais commerciaux et administratifs		(149)	(163)
Frais de recherche et développement		(49)	(60)
Coûts de restructuration	(9.1)	(41)	(12)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants opérationnels	(5)	(72)	(1)
Autres produits (charges)	(3.2)	8	(4)
Résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies		(194)	(88)
Produits d'intérêts		0	1
Charges d'intérêts		(40)	(33)
Autres produits (charges) financiers nets		(28)	(16)
Charges financières nettes	(7.3)	(67)	(48)
Résultat des sociétés mises en équivalence		0	(1)
Impôt sur les résultats	(4)	(3)	(7)
Résultat net des activités poursuivies		(264)	(143)
ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION			
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(11)	(1)	4
Résultat net de l'exercice		(265)	(139)
Attribuable aux :			
- Actionnaires de Technicolor SA		(265)	(139)
- Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
RÉSULTAT NET PAR ACTION		Semestre clos le 30 Juin	
(en euros, sauf le nombre d'actions)		2020	2019 (*)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base disponibles (actions propres déduites)	(6.2)	15 356 992	15 310 599
Résultat net par action des activités poursuivies			
- de base		(17,22)	(9,35)
- dilué		(17,22)	(9,35)
Résultat net par action des activités arrêtées ou en cours de cession			
- de base		(0,04)	0,26
- dilué		(0,04)	0,26
Résultat net total par action			
- de base		(17,26)	(9,09)
- dilué		(17,26)	(9,09)

(*) Les montants au 30 juin 2019 sont retraités afin de refléter les impacts du regroupement des actions

Les annexes de la page 26 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels condensés non audités.



ETAT SEMESTRIEL DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Semestre clos le,	
		30 juin 2020	30 juin 2019
Résultat net de la période		(265)	(139)
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat			
Gains / (Pertes) actuarielles sur les avantages postérieurs à l'emploi	(8.1)	(17)	(35)
Impôts différés liés		-	-
Eléments qui pourraient être reclassés en résultat			
Gains / (Pertes) avant impôts résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie :			
- sur les instruments de couverture de trésorerie avant que les transactions couvertes n'affectent le résultat		3	4
Ecarts de conversion			
- écarts de conversion de la période		(22)	10
- impacts des reclassements en résultat liés à la cession ou à la liquidation d'activités à l'étranger		(5)	-
Impôts différés liés		(4)	-
Total autres éléments du résultat global		(45)	(21)
Résultat global de la période		(310)	(160)
<i>Attribuable aux :</i>			
- Actionnaires de Technicolor SA		(310)	(159)
- Participations ne donnant pas le contrôle		-	(1)

Les annexes de la page 26 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels condensés non audités.



ETAT SEMESTRIEL DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(en million d'euros)	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	(5.1)	777	851
Immobilisations incorporelles	(5.2)	607	632
Immobilisations corporelles	(5.3)	168	191
Droits d'utilisation	(5.4)	248	285
Autres actifs d'exploitation non courants		30	32
TOTAL ACTIFS D'EXPLOITATION NON COURANTS		1 830	1 991
Participations non consolidées		16	17
Autres actifs financiers non courants		43	22
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS		58	39
Titres des sociétés mises en équivalence		1	1
Impôts différés actifs		45	52
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 935	2 082
Stocks		197	243
Clients et effets à recevoir		486	507
Actifs sur contrat client		78	79
Autres actifs d'exploitation courants		230	184
TOTAL ACTIFS D'EXPLOITATION COURANTS		991	1 013
Créance d'impôt		34	36
Autres actifs financiers courants		16	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie		63	65
Actifs destinés à être cédés		1	-
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 105	1 127
TOTAL ACTIF		3 040	3 210

Les annexes de la page 26 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels condensés non audités.

ETAT SEMESTRIEL DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(en million d'euros)	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital social (15 407 114 actions au 30 juin 2020 avec une valeur nominale de 0,01 euro)	(6.1)	0	414
Titres super subordonnés		500	500
Primes d'émission et réserves		(409)	(540)
Ecarts de conversion		(366)	(339)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Technicolor SA		(275)	36
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(275)	36
Provisions pour retraites et avantages assimilés	(8.1)	345	342
Autres provisions	(9.1)	37	30
Passifs sur contrat client		3	3
Autres dettes d'exploitation non courantes		26	25
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION NON COURANTES		410	400
Dettes financières	(7.2)	1	979
Dettes de loyers	(7.2)	201	224
Autres dettes non courantes		1	1
Impôts différés passifs		22	27
TOTAL DETTES NON COURANTES		635	1 631
Provisions pour retraites et avantages assimilés	(8.1)	33	33
Autres provisions	(9.1)	59	70
Fournisseurs et effets à payer		678	825
Provisions pour dettes sociales		139	134
Passifs sur contrat client		29	40
Autres dettes d'exploitation courantes		236	302
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION COURANTES		1 174	1 404
Dettes financières	(7.2)	1 382	8
Dettes de loyers	(7.2)	80	87
Dettes d'impôt courant		44	41
Autres dettes courantes		-	2
TOTAL DETTES COURANTES		2 679	1 542
TOTAL PASSIF		3 314	3 173
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		3 040	3 210

Les annexes de la page 26 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels condensés non audités.

TABLEAU SEMESTRIEL DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 30 juin	
		2020	2019
Résultat net de l'exercice		(265)	(139)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession		(1)	4
Résultat net des activités poursuivies		(264)	(143)
<i>Ajustements pour réconcilier le résultat net des activités poursuivies avec la variation nette de la trésorerie d'exploitation</i>			
Amortissements d'actifs ⁽¹⁾		144	158
Pertes de valeur d'actifs		75	(1)
Variation nette des provisions		4	(14)
(Gain) pertes sur cessions d'actifs		(4)	8
Charges (produits) d'intérêts	(7.3)	40	32
Autres (dont impôts)		7	6
Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs ⁽¹⁾		(197)	(175)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(195)	(131)
Intérêts payés sur dettes de loyers		(10)	(12)
Intérêts payés		(25)	(21)
Intérêts reçus		0	1
Impôts payés sur les résultats		(1)	(10)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES (I)		(230)	(173)
Acquisition de titres de participation, net de la trésorerie acquise	(10.1)	(2)	(1)
Produit de cession net de titres de participations	(10.1)	(1)	(1)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(17)	(43)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	1
Acquisition d'immobilisations incorporelles incluant les coûts de développement capitalisés		(39)	(47)
Trésorerie mise en nantissement		(26)	(4)
Remboursement de trésorerie mise en nantissement		0	3
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES (II)		(84)	(92)
Cession d'actions propres	(10.2)	(0)	-
Augmentation des dettes financières	(10.2)	394	101
Remboursement des dettes de loyers	(10.2)	(42)	(35)
Remboursement des dettes financières	(10.2)	(2)	(17)
Frais liés à la dette et aux opérations en capital	(7.3)	(21)	(1)
Autres		4	(0)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES (III)		333	49
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION (IV)	(11.2)	(8)	(10)
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE LA PERIODE		65	291
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie (I+II+III+IV)		10	(225)
Effet des variations de change et de périmètre sur la trésorerie		(11)	(1)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE LA PERIODE		63	65

(1) Pour le calcul du "Free Cash-Flow" et de "l'EBIDA ajusté" présentés selon IFRS8 dans l'information sectorielle, la capacité informatique externalisée pour le rendu d'image dans les Services de Production est retraitée. Si ce retraitement avait été pris en compte dans le tableau des flux de trésorerie, la ligne "Amortissement d'actifs" s'élèverait respectivement à 146 millions d'euros en 2020 et 174 millions d'euros en 2019 et la ligne "Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs" s'élèverait respectivement à (199) millions d'euros en 2020 et (191) millions d'euros en 2019.

Les annexes de la page 26 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels condensés non audités.

TABLEAU SEMESTRIEL DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital social	Actions propres	Primes d'émission	Titres super subordonnés	Autres réserves	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Capitaux propres part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2018	414	(158)	-	500	(75)	(38)	(372)	271	1	272
Résultat net	-	-	-	-	-	(139)	-	(139)	-	(139)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(31)	-	11	(20)	(1)	(21)
Résultat global sur la période	-	-	-	-	(31)	(139)	11	(159)	(1)	(160)
Stock-options accordées aux employés	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Au 30 Juin 2019	414	(158)	-	500	(105)	(177)	(381)	113	-	113
Résultat net	-	-	-	-	-	(230)	-	(230)	0	(230)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(41)	-	33	(8)	(0)	(8)
Résultat global sur la période	-	-	-	-	(41)	(230)	33	(238)	(0)	(239)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres achetées et vendues (montant net)	-	158	-	-	-	(157)	-	1	-	1
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stock-options accordées aux employés	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Autres effets impôts sur les capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2019	414	-	-	500	(114)	(426)	(339)	36	0	36
Résultat net	-	-	-	-	-	(265)	-	(265)	0	(265)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(18)	-	(27)	(45)	-	(45)
Résultat global sur la période	-	-	-	-	(18)	(265)	(27)	(310)	0	(310)
Affectation de la réduction de capital à la réserve spéciale créée à la suite de la décision de l'AG du 23 Mars 2020	(414)	-	-	-	414	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	0	-	-	-	(0)	-	-	-	-	-
Augmentation de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres achetées et vendues (montant net)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stock-options accordées aux employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
transfert des plans expirés des autres réserves vers les réserves consolidées	-	-	-	-	(54)	54	-	-	0	-
Autres effets impôts sur les capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 Juin 2020	0	-	-	500	228	(637)	(366)	(275)	0	(275)

Les annexes de la page 26 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels condensés non audités.



1. Informations générales

Technicolor est le leader technologique mondial dans le secteur du Media & Entertainment, développant et monétisant des technologies vidéo et audio nouvelle génération. Voir la Note 3 qui détaille les segments opérationnels du Groupe.

Dans les états financiers consolidés semestriels condensés audités ci-après, les termes « Groupe Technicolor », « le Groupe » et « Technicolor » définissent Technicolor SA et ses filiales consolidées. Technicolor SA ou « la Société » définissent la société mère du Groupe Technicolor.

1.1. Principaux événements de la période

1.1.1. Plan de restructuration financière du Groupe

Pour des soucis de lisibilité, la note regroupe les événements de la période, ainsi que les événements postérieurs à la clôture.

Pour mémoire, le Groupe a annoncé le 13 février 2020 la mise en œuvre d'un plan stratégique sur 3 ans (2020-2022), accompagné d'un renforcement à court terme de la structure financière du Groupe, devant se traduire notamment par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 300 millions d'euros. Cette augmentation du capital de la Société, ainsi que le regroupement des actions de la Société (1 action nouvelle pour 27 actions anciennes) et la réduction de capital de la Société non motivée par des pertes, lui précédant, ont été approuvées dans leur principe par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société le 23 mars 2020. Le regroupement d'actions et la réduction de capital ont été définitivement réalisés en mai 2020. Le Groupe a mis en place en mars 2020 un prêt relais pour un montant nominal de 110 millions de US\$ pour couvrir ses besoins jusqu'à l'augmentation de capital.

Cependant, depuis l'annonce de ce plan stratégique, le Groupe a été impacté par l'épidémie de la Covid-19 et les mesures de confinement mises en place pour empêcher la propagation du virus. Ces effets sont détaillés dans la note 1.1.2. Cette sous-performance a par ailleurs accru les besoins de liquidités à court-terme du Groupe. Or, dans ces circonstances, la possibilité de lancer cette augmentation de capital s'est elle-même réduite.

Aussi, compte tenu de la situation du Groupe, la Société a estimé devoir rechercher de nouvelles sources de financement auprès de ses partenaires financiers historiques ou de nouveaux investisseurs, afin de palier à l'augmentation de capital avortée et rembourser le prêt relais de 110 millions de US\$ à échéance au 31 juillet 2020. Après avoir initié des premiers contacts avec des investisseurs potentiels, la Société a considéré que la nomination de conciliateurs lui permettrait (i) de faciliter, d'encadrer et de sécuriser la poursuite de ses discussions, et (ii) d'envisager les termes d'une restructuration plus globale de l'endettement du Groupe.

Dans ces conditions, le 26 mai 2020, la Société a informé le marché de son intention d'entamer des discussions avec ses partenaires financiers et de solliciter l'accord des prêteurs actuels du Groupe afin de pouvoir envisager l'ouverture d'une procédure de conciliation sans que cela ne constitue un cas de défaut au titre des documents de financement existants.

Ces accords ont tous été obtenus le 1er juin 2020 et, par ordonnance du 2 juin 2020, le Président du Tribunal de commerce de Paris a nommé la SELARL FHB, représentée par Me Hélène Bourbouloux et Me Gaël Couturier, en qualité de conciliateurs de la Société, avec pour mission de l'assister :

1. dans la poursuite de ses discussions avec ses partenaires financiers en vue de l'obtention d'un financement lui permettant de couvrir les besoins immédiats de trésorerie du Groupe ;
2. dans ses discussions avec l'ensemble de ses partenaires financiers sur le réaménagement de l'endettement du Groupe ; et
3. dans l'étude de toute solution de nature à mettre un terme à ses difficultés.

A la suite des discussions menées entre les différentes parties prenantes à la procédure de conciliation sous l'égide des conciliateurs, la Société a élaboré les principaux termes et conditions de sa restructuration financière. L'urgence de la situation a cependant interdit de réunir l'accord unanime

des créanciers financiers concernés de la Société dans le temps imparti, et a rendu impossible la mise en œuvre de la restructuration dans le cadre de la procédure de conciliation. Pour autant, l'état des discussions a permis d'envisager la voie d'une procédure de sauvegarde financière accélérée, afin de désendetter le Groupe et de répondre à ses besoins d'exploitation.

C'est dans ces circonstances que, par jugement du 22 juin 2020, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert, pour une durée d'un mois, la procédure de sauvegarde financière accélérée. Aux termes de ce jugement, le Tribunal de commerce de Paris a notamment désigné la SELARL FHB, représentée par Maître Hélène Bourbouloux et Maître Gaël Couturier, en qualité d'administrateurs judiciaires et fixé au 21 juillet 2020 la date de l'audience d'examen du projet de plan de sauvegarde. La Société a en outre sollicité et obtenu le même jour le bénéfice des dispositions du Chapitre 15 du *Federal Bankruptcy Code* américain, afin de voir les effets de la procédure de sauvegarde financière accélérée reconnus sur le territoire américain.

A cette même date, la Société et certains de ses principaux créanciers sont parvenus à un accord de principe portant sur les principaux termes et conditions de la restructuration financière du Groupe.

Les éléments ci-dessous sont postérieurs à la clôture

Le projet de plan de sauvegarde (qui formalise les termes et conditions de l'accord susmentionné) a été approuvé par le comité des établissements de crédit et assimilés le 5 juillet 2020. En parallèle, l'accord de principe entre la Société et les créanciers concernés a été formalisé dans le cadre d'accords juridiquement contraignants (accord de lock-up ou de soutien à la restructuration) venant confirmer les principaux termes et conditions de la restructuration financière de la Société. Aux termes de ces accords, les parties se sont engagées à soutenir et réaliser toute démarche ou action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation de la restructuration financière de la Société. Les principales opérations de restructuration du plan de sauvegarde et du Nouveau Financement sont les suivantes :

1. Apport d'une somme équivalente à environ 420 millions d'euros (net de frais et commissions) pour les besoins de la poursuite du plan stratégique 2020-2022 (mis à jour de l'impact Covid-19), du financement des opérations courantes du Groupe et pour le refinancement intégral du prêt relais exigible le 31 juillet 2020 (le « Nouveau Financement »):

Une première partie de ce Nouveau Financement a été apportée fin-juillet au cours de la période d'observation de la procédure de sauvegarde financière accélérée, c'est-à-dire après l'ouverture de ladite procédure mais avant l'adoption par le Tribunal de commerce de Paris du plan de sauvegarde financière accélérée (le « **Financement Intermédiaire** »), comme suit :

- 110 millions de US\$ (net des frais et commissions²) ont été apportés à Technicolor USA, Inc. pour les besoins du refinancement du prêt relais exigible le 31 juillet 2020 par l'octroi d'un crédit à terme soumis au droit de l'Etat de New York (Etats-Unis) :
 - Durée : remboursement in fine juin 2024
 - Intérêts réglés ou capitalisés (selon le cas) semestriellement :
 - Intérêts cash : LIBOR (avec floor à 0%) + 6% /an, payables semestriellement ; plus
 - Intérêts PIK (capitalisés) : 6% /an capitalisés semestriellement.
- 140 millions d'euros (net des frais et commissions³) ont été apportés à Tech 6 (filiale à 100% de la Société) pour les besoins du financement de l'exploitation des sociétés du Groupe. Ce financement résulte d'une émission obligataire par Tech 6 soumise au droit de l'Etat de New York (Etats-Unis) :
 - Durée : remboursement in fine juin 2024

² Commission initiale de 5%; commission de souscription de 3,5%; commission d'engagement de 1,5% l'an du montant non tiré

³ Commission initiale de 5%; commission de souscription de 3,5%; commission d'engagement de 1,5% l'an du montant non tiré



- Intérêts :
 - Intérêts cash : EURIBOR (avec floor à 0%) + 6% l'an, payables semestriellement; plus
 - Intérêts PIK (capitalisés) : 6% l'an capitalisés annuellement.

- Le Nouveau Financement sera garanti par des fiducies-sûretés sur les actions détenues par les sous-holdings du Groupe, qui détiennent (après certaines réorganisations intra-groupe) la plupart des filiales du Groupe (les "Fiducies") ; étant précisé que la mise en place de la Fiducie pour le Solde du Nouveau Financement FR sera soumise à un vote consultatif de l'AGE, conformément à la recommandation de l'AMF n° 2015-05 sur les transferts d'actifs. Le Nouveau Financement sera également garanti par certaines autres sûretés, notamment par des garanties sur les actifs garantissant actuellement le Crédit-Relais (pour le Nouveau Financement US uniquement), le TLB et le RCF.

Le solde du Nouveau Financement (environ 180 millions d'euros en principal net des frais et commissions) sera apporté fin août 2020 sous la forme d'une deuxième émission obligataire par Tech 6 soumise au droit de l'Etat de New York (Etats-Unis), et avec la même maturité et les mêmes conditions financières que la première tranche. Des sûretés additionnelles seront alors consenties en garantie du remboursement de ces nouveaux apports, en particulier la fiducie-sûreté sur les titres de Gallo 8 (filiale à 100% de la Société), laquelle a été approuvée par l'Assemblée Générale du 20 juillet 2020.

En contrepartie de l'apport des fonds dans le cadre du Nouveau Financement, les prêteurs au titre du Nouveau Financement (en ce inclus BPI) se voient notamment octroyer des BSA gratuits (chacun au prorata de sa participation dans le Nouveau Financement), exerçables pendant 3 mois, à la valeur nominale de l'action, et représentant environ 7,5% du capital post augmentations de capital prévues (mais avant dilution des BSA attribués aux actionnaires). Afin de limiter la dilution des actionnaires du fait de ces BSA au titre du Nouveau Financement, le projet de plan de sauvegarde prévoit l'émission de BSA gratuits au profit des actionnaires, exerçables pendant 4 ans, au même prix que l'augmentation de capital réservée aux créanciers (3,58 euros par action) et représentant environ 5% du capital post dilution de l'ensemble des émissions prévues.

2. Restructuration de l'endettement existant afin de le ramener à un niveau en adéquation avec les perspectives d'activité du Groupe, à savoir :

- le réaménagement de 45,2% des créances (à savoir les créances au titre (i) du Prêt à Terme B (ii) de la Facilité de Crédit Renouvelable) au sein de nouvelles lignes de crédit à terme d'un montant équivalent à 572 millions d'euros en principal, à échéance le 31 décembre 2024 (in fine) et l'octroi en garantie de nouvelles sûretés sur les actifs du Groupe, et d'une garantie personnelle; les conditions financières de la dette réaménagée seront les suivantes :
 - Tranche Euro (453 millions d'euros) : EURIBOR (avec floor à 0%) + 3% l'an d'intérêts cash + 3% l'an d'intérêts PIK (capitalisés) ;
 - Tranche USD (c. 119 millions d'euros) : LIBOR (avec floor à 0%) + 2,75% l'an d'intérêts cash + 3% l'an d'intérêts PIK (capitalisés).

- Une augmentation de capital de la Société, avec droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant total de 330 millions d'euros, à un prix de souscription de 2,98 euros par action, entièrement garantie par les prêteurs des emprunts à terme et de la facilité de crédit renouvelable par compensation avec leurs créances au pair au titre des Contrats de Crédits; Bpifrance Participations souscrita à l'augmentation de capital en espèces au prorata de sa participation actuelle (environ 7,6% de souscription à titre irréductible) pour un montant global allant jusqu'à 25 millions d'euros ; tout produit en espèces de l'augmentation de capital sera intégralement utilisé pour rembourser les prêteurs du Prêt à Terme B et de la Facilité de Crédit Renouvelable à la valeur nominale;

- Une augmentation de capital de la Société réservée, pour un montant total de 330 millions d'euros, à un prix de souscription de 3,58 euros par action, au bénéfice des prêteurs des emprunts à terme et de la facilité de crédit renouvelable, et qui sera entièrement souscrite par voie de compensation avec leurs créances au pair au titre des Contrats de Crédits ;

- La facilité de crédit d'un montant de 125 millions de dollars mis à disposition de Technicolor USA Inc le 6 novembre 2017 et de certains autres affiliés américains du Groupe serait modifié, notamment pour étendre la date d'échéance finale à décembre 2023, et pour permettre la mise en œuvre de toutes les opérations envisagées afin de réaliser la Restructuration.

Les conditions suspensives à la mise en œuvre du plan de sauvegarde, c'est-à-dire l'arrêté du plan de sauvegarde par le Tribunal de commerce de Paris le 28 juillet dernier et le vote favorable de l'Assemblée Générale sur l'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre du plan de sauvegarde accélérée, ayant été levées, les émissions ont pu être décidées le 30 juillet par le Conseil d'administration et seront souscrites dans les conditions prévues dans le prospectus en date du 10 juillet 2020 qui a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 10 juillet 2020 sous le numéro n°20-343 relatif aux opérations d'émissions envisagées dans le cadre du plan de sauvegarde financière accélérée de la Société, composé du document d'enregistrement universel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2020 sous le numéro D.20-0317, de l'amendement du Document d'Enregistrement Universel, déposé auprès de l'AMF le 10 juillet 2020 sous le numéro D.20-0317-A01, de la note d'opération et du résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération). Des exemplaires du Prospectus et du Supplément sont et seront disponibles sans frais au siège social de la Société, 10 rue du Renard 75004 Paris, sur le site Internet de la Société (<https://www.technicolor.com/>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Le Prospectus sera mis à jour et complété par un supplément au Prospectus devant être approuvé et publié le 4 août 2020, selon le calendrier indicatif (le « **Supplément** »).

La réalisation des augmentations de capital permettra ainsi de réduire substantiellement l'endettement financier du Groupe, à hauteur de 660 millions d'euros.

Effets de ces événements sur la dette et les capitaux propres

Au 30 juin, l'impact du plan en cours sur la dette du groupe est le suivant :

- la dette du prêt relais s'élève à 110 millions de dollars (montant nominal) ;
- la facilité de crédit renouvelable (RCF) et les Emprunts à terme du groupe sont présentés intégralement en dette financière courante;
- Les intérêts sur ces deux derniers instruments ne courent plus à compter de l'entrée en procédure de Sauvegarde (22 juin).

Les éléments permettant d'apprécier les effets du plan de restructuration sur la dette et les capitaux propres sont inclus dans la section 3 de la Note d'Opération à destination de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2020.

<https://www.technicolor.com/investor-center/shareholders-meeting/prospectus>.

1.1.2. Pandémie de la Covid-19

La pandémie de la Covid 19 et les mesures sanitaires mises en place par les Etats pour l'affronter ont eu une incidence significative sur l'ensemble des activités du Groupe. La note suivante résume ses principaux impacts financiers, en ligne avec les observations fournies par L'Autorité des Normes Comptables.

Ces observations recommandent d'utiliser soit une approche ciblée centrée sur les impacts observables et/ou incrémentaux ou une approche globale permettant d'isoler les effets dans les états financiers primaires de la pandémie.

Le Groupe a adopté l'approche ciblée pour chacun de ses principaux segments opérationnels, dans la mesure où le Groupe ne peut déterminer de manière suffisamment fiable ce qu'aurait été sa performance au 30 juin sans l'incidence de la pandémie. Pour certains indicateurs, l'impact décrit le sera de manière qualitative du fait de l'incapacité d'établir une estimation quantitative objective.

L'incidence sur les ventes sera ainsi décrite de manière qualitative. Les coûts opérationnels liés au personnel inoccupé, ainsi que les coûts fixes non productifs, ont été enregistrés dans le résultat opérationnel de la période (en "coût des ventes", "frais commerciaux et administratifs", "frais de

recherche et développement”). Les montants payés aux salariés mis en chômage partiel demeurent en coûts opérationnels de même que les coûts de licenciement lorsque la baisse d’activité a été limitée aux périodes de confinement. Les réductions pérennes d’effectifs pour s’adapter à l’environnement économique post-Covid-19 ont été présentées en “coûts de restructuration”.

Les mesures de soutien des Etats ont été comptabilisées en application d’IAS 20 et sont donc présentées en résultat opérationnel, comme les coûts subventionnés sous-jacents.

Services de Production :

- À partir de mars 2020, l’activité Effets Visuels Film & Séries TV a connu une désillusion en raison de l’arrêt de tous les tournages de films et de la fermeture des cinémas. Par la suite, de nouveaux projets ont été suspendus pesant négativement sur le carnet de commandes ;
- En conséquence d’une situation macroéconomique mondiale plus difficile, l’activité publicitaire s’est affaiblie au cours du second trimestre obligeant les principaux annonceurs à retarder leurs campagnes et à réduire leurs budgets marketing associés ;
- L’activité Animation et Jeux, qui a pu poursuivre la production grâce au travail à distance, a enregistré une solide performance globale au cours du premier semestre par rapport à la même période l’an passé ;
- La Post-production a également été significativement impactée par les arrêts de tournage, mais devrait accélérer en retrouvant des niveaux normaux d’activités plus rapidement que Effets Visuels Film & Séries TV une fois que les principaux clients auront redémarré la production.

Les Services de Production se sont organisés pour pouvoir exécuter les contrats existants et en gagner de nouveaux dans la mesure du possible grâce au travail à distance. Les principaux obstacles provenaient des règles strictes de confinement en Inde et de l’augmentation progressive des capacités de travail à domicile. Cela a entraîné des coûts de main-d’œuvre des inactifs et des coûts fixes associés, car de nombreux artistes de Technicolor n’étaient pas en mesure de travailler ou n’avaient pas de travail. En revanche, le Groupe a bénéficié du soutien gouvernemental aux salariés en Australie, en France et au Royaume-Uni; le Groupe pourrait être éligible à d’autres plans de soutien des autorités canadiennes et américaines mais n’est pas en mesure de déterminer un montant au 30 juin 2020.

DVD Services :

L’impact des commandes à distance depuis le domicile a varié d’une région à l’autre (c’est-à-dire selon le pays, l’État et la ville), dans la durée ou selon le calendrier. Le niveau de fermeture des distributeurs a varié selon les pays / régions, mais là où ils étaient ouverts, les ventes du catalogue ont été relativement fortes. Les ventes en ligne ont été solides après un bref ralentissement de la demande, les distributeurs en ligne ayant, dans la majorité, temporairement ajusté leur chaîne d’approvisionnement pour une activité accrue.

Certains sites de production ont été touchés par des fermetures à court terme et des pénuries temporaires de personnel, mais l’impact global a été faible.

Le niveau d’impact en 2020 et au-delà dépendra de l’étendue et de la durée des restrictions en cours (déterminées par le taux de croissance des nouveaux cas de Covid-19). Le moment précis et l’étendue de la réouverture des salles de cinéma auront un impact sur le niveau d’activité des nouvelles sorties de disques. Les services DVD ont accéléré certains éléments des plans de restructuration à venir, afin de s’adapter à ces impacts. Malgré ces efforts, une perte de valeur de 68 millions d’euros sur les écarts d’acquisition a été constatée suite à la révision des hypothèses d’affaires et des taux d’actualisation (voir note 5.1).



Maison Connectée :

Les principaux impacts de la pandémie de la Covid-19 sur l'activité Maison Connectée sont liés aux interruptions de fabrication, provoquant également des pénuries de composants et des bouleversements dans la chaîne logistique en Chine puis en Asie du Sud-Est en début d'année. Malgré les efforts de Maison Connectée pour atténuer ces perturbations, le Groupe ne pourra pas honorer l'intégralité du carnet de commandes à la fin du premier semestre, qui sera ensuite partiellement compensé au cours du second semestre;

Les mesures de confinement ont mis en lumière les besoins des consommateurs d'un service haut débit et de solutions WIFI de qualité pour le travail à distance et pour le divertissement. Cette situation rend la demande de passerelles haut débit très résistante au cours de cette période. Le marché américain montre une augmentation de la demande et un taux de désabonnement très faible, et grâce à notre position sur le marché, nous connaissons une augmentation significative de la demande. Les pays d'Amérique latine subissent, outre les conséquences de la Covid-19, une crise monétaire importante à la suite de la baisse drastique des prix du pétrole. Cela affecte les projets de toutes les entreprises de la région, y compris des prestataires de services qui ajustent en conséquence leur demande.

L'impact du confinement sur les opérations en dehors de la chaîne d'approvisionnement et des activités de R&D a été minime car les équipes ont organisé le travail conformément aux règles et directives de sécurité suivant un accès continu aux principaux laboratoires.

1.2. Description des principes comptables appliqués par le Groupe

1.2.1. Continuité d'exploitation

Considérant que :

- Le Plan de Sauvegarde Financière Accélérée a été approuvé par le Tribunal de Commerce de Paris et que les conditions suspensives à la réalisation du plan ont été levées,
- Le Financement Intermédiaire a été payé au Groupe le 23 juillet 2020, lui permettant ainsi de rembourser le Prêt-Relais,

La Société considère que la mise en œuvre du plan de restructuration financière sera achevée au cours du troisième trimestre. Après examen de ces éléments, le Conseil d'Administration du 30 juillet 2020 conclut que les comptes peuvent être établis sur une hypothèse de continuité d'exploitation.

1.2.2. Principes d'élaboration

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe au 30 juin 2020 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les normes comptables internationales approuvées par l'Union européenne sont disponibles sur le site suivant : https://ec.europa.eu/info/publications/eu-accounting-rules_en.

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe en 2019 et sont présentés dans les comptes consolidés 2019 inclus dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 à l'exception des normes, amendements et interprétations qui ont été appliqués pour la première fois en 2020 (voir Note 1.2.2.1). Les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe sont présentés en euro et arrondis au million le plus proche.

Les comptes consolidés semestriels condensés audités du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Technicolor SA le 30 juillet 2020.

1.2.2.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations

Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur et appliqués au 1^{er} janvier 2020

Nouvelles normes et interprétations	Principales dispositions
Amendement à IFRS 3 - «Définition d'une entreprise»	Ces modifications visent à clarifier la distinction entre une société et un groupe d'actifs selon l'application d'IFRS 3. La définition modifiée souligne que le but d'une entreprise est de fournir des biens et des services aux clients tandis que la précédente fait référence aux avantages économiques pour les investisseurs et les tiers.
Amendements à IFRS 7, IFRS 9 et IAS 39: réforme des taux d'intérêt de référence	Les modifications visent à appuyer la présentation d'informations financières utiles par les sociétés pendant la période d'incertitude découlant du retrait progressif des taux d'intérêt de référence comme les TIO. Elles i) touchent certaines dispositions précises en matière de comptabilité de couverture et visent à fournir une mesure d'allègement à l'égard des répercussions potentielles des incertitudes entourant la réforme des TIO, et ii) obligent les sociétés à fournir des informations supplémentaires aux investisseurs au sujet de leurs relations de couverture qui sont directement touchées par ces incertitudes. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe car aucune relation de couverture de taux n'existe.
Amendements à IAS 1 et IAS 8 - Définition de «matériel»	Ancienne définition: «Les omissions ou les inexactitudes d'éléments sont importantes si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers» Nouvelle définition: « L'information est importante si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle soit omise, déformée ou obscurcie pour influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général fondent sur ces états financiers, qui fournissent des informations financières sur une entité déclarante spécifique»
Amendements à IAS 28 - Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises	Ces modifications ont été ajoutées pour préciser qu'une entité applique IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui font partie de l'investissement net dans l'entreprise associée ou la coentreprise mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. Ils ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne.
Amendements aux références au Cadre Conceptuel	Suite à la révision du Cadre conceptuel des IFRS publié en mars 2018, l'IASB a révisé plusieurs normes afin qu'elles réfèrent à ce nouveau cadre. Le Groupe revoit ces amendements et ne s'attend pas à des impacts significatifs.



Normes, amendements et interprétations qui n'ont pas été appliqués par anticipation par Technicolor ou qui ne sont pas encore entrés en vigueur

Nouvelles normes et interprétations	Date d'application ⁽¹⁾	Principales dispositions
Allègements de loyer liés à la Covid-19 (Amendements à IFRS 16)	1 ^{er} juin 2020	<p>Modifie IFRS 16 de telle manière que les preneurs puissent bénéficier de l'exemption d'évaluer si un allègement au titre d'un loyer du fait de la Covid-19 correspond à une modification du contrat de location.</p> <p>Les modifications:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ doivent permettre aux preneurs de bénéficier de l'exemption d'apprécier si un allègement de loyer lié à la Covid-19 constitue une modification du contrat de location; ➤ exigent que les preneurs appliquent l'exemption afin de ne pas devoir comptabiliser un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la Covid-19 comme une modification du contrat de location; ➤ exigent que les preneurs qui appliquent l'exemption présentent l'information s'y rapportant; et exigent que les preneurs appliquent l'exemption de manière rétrospective selon IAS 8, sans qu'ils aient à retraiter les chiffres de la période précédente. <p>Les mesures de simplification s'appliquent aux allègements de loyer liés à la Covid-19 accordés pour une période allant jusqu'au 30 juin 2021.</p>
Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire (modifications d'IAS 37)	1 ^{er} janvier 2022	<p>Les modifications précisent que les « coûts d'exécution » d'un contrat comprennent les « coûts directement liés au contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat (comme le coût de la main-d'œuvre directe, coût des matières premières) ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat (comme l'affectation de la dotation aux amortissements d'un élément des immobilisations corporelles utilisé dans le cadre de l'exécution d'un contrat).</p>
Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)	1 ^{er} janvier 2023	<p>Les modifications visent à:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) clarifier que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et harmonisent le libellé de tous les paragraphes concernés pour utiliser le terme « droit » de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquer explicitement que seuls les droits qui existent « à la fin de la période de présentation de l'information financière » influent sur le classement d'un passif; ii) clarifier que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; iii) préciser que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.
Cycle 2018-2020 des améliorations annuelles	Non adoptée UE	<p>IFRS 9, Instruments financiers - Frais et coûts inclus dans le test de 10 pour cent aux fins de la décomptabilisation. La modification précise les frais que l'entité doit inclure dans le test de 10 pour cent du paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9 pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé. L'entité inclut seulement les frais payés ou reçus entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité ou le prêteur au nom de l'autre partie.</p> <p>IFRS 16, Contrats de location - Avantages incitatifs à la location. L'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16 a été modifié de sorte qu'il ne mentionne plus le remboursement des améliorations locatives par le bailleur afin de régler toute confusion au sujet du traitement des avantages incitatifs qui pourrait découler de cet exemple.</p>

⁽¹⁾ Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

1.2.2.2 Principes comptables du Groupe sujets à estimations et jugements

La préparation des comptes consolidés semestriels condensés établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés de l'actif et du passif ainsi que les montants des charges et produits enregistrés durant la période dans les comptes consolidés. Ces estimations et hypothèses peuvent contenir un certain degré d'incertitude.

La Direction de Technicolor considère que les principes comptables sujets à estimation et jugements lors de la préparation des états financiers consolidés semestriels condensés sont principalement :

- Continuité d'exploitation (voir note 1.2.1) ;
- Perte de valeur sur écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée (voir note 5.1) ;
- Détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles (voir notes 5.2 et 5.3) ;
- Détermination du terme des loyers pour l'estimation des droits d'utilisation et de la valeur récupérable pour les droits d'utilisation proposés à la sous-location (voir note 5.4) ;
- Présentation des autres produits (charges) (voir note 3.2) ;
- Détermination de la valeur nette de réalisation des stocks ;
- Reconnaissance des actifs d'impôts différés ;
- Détermination des hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des provisions pour retraite et avantages assimilés (voir note 8) ;
- Estimation des risques et litiges (voir note 9) ;
- Détermination des redevances à payer.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont de même nature que celles décrites au 31 décembre 2019. La Direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou suite à de nouvelles informations ou à un surcroît d'expérience. Par conséquent, les estimations retenues au 30 juin 2020 pourraient être sensiblement modifiées.

1.2.2.3 Conversion des transactions en devises

Les principaux cours de clôture et cours moyens retenus (1 euro converti dans chaque devise) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Closing rate		Average rate	
	juin-20	juin-19	juin-20	juin-19
US Dollar (US\$)	1,1198	1,1364	1,1061	1,1297
Pound sterling (GBP)	0,9124	0,8968	0,8735	0,8723
Canadian Dollar (CAD)	1,5324	1,4886	1,5040	1,5028

2. Evolution du périmètre de consolidation

Au cours du premier semestre 2020, aucune acquisition ou cession significative n'a eu lieu hormis deux cessions de co-entreprises canadiennes à Deluxe services Group dans le cadre de la transaction conclue en 2020.

3. Informations sur l'activité

3.1. Informations par segment

Le Groupe Technicolor est constitué de trois activités poursuivies, considérées comme des segments opérationnels conformément à IFRS 8 : Services de Production, Services DVD et Maison Connectée.

Le Comité Exécutif prend ses décisions opérationnelles et évalue les performances du Groupe Technicolor sur la base de ces trois segments opérationnels. Les activités restantes (y compris les fonctions transverses) sont regroupées dans le segment « Corporate & Autres ».

La période antérieure a été représentée pour les besoins de comparaison, conformément à la nouvelle organisation et au reporting du Groupe.

Services de Production

La division Services de Production offre une gamme complète de solutions primées dans le domaine des Effets Visuels et de l'Animation, ainsi que des Services de Post-production vidéo et audio numérique ;

Services DVD

Réplication, emballages et distribution de CD, DVD et Blu-ray™ de vidéo, jeux et musique.

Maison Connectée

Le segment Maison Connectée offre une gamme complète de terminaux domestiques et de solutions vidéo haut débit aux opérateurs de télévision payante et de réseaux, incluant des modems et des passerelles haut débit, et des décodeurs numériques. Le segment Maison Connectée génère ses revenus de la vente de biens et de services.

Corporate & Autres

Le segment « Corporate & Autres » regroupe:

- Les fonctions centrales non allouées qui comprennent les fonctions en charge de l'exploitation et la gestion du siège du Groupe, ainsi que plusieurs autres fonctions gérées centralement, comme les achats, les ressources humaines, l'informatique, la finance, le marketing et la communication, les affaires juridiques et la gestion de l'immobilier, et qui ne peuvent pas être clairement attribuées à une activité particulière au sein des deux segments ;
- Les activités de services liés aux activités vendues, ainsi que des engagements provenant des anciennes activités d'électronique grand public, majoritairement des engagements de retraite et coûts juridiques.
- Licences de Marques monétise des marques de valeur telles que RCA© et Thomson© qui étaient exploitées par le Groupe lorsqu'il était un acteur majeur du secteur de l'électronique grand public.

Le chiffre d'affaires et l'EBITDA ajusté de Technicolor ont historiquement tendance à être plus élevés au second semestre qu'au premier semestre, l'activité des clients étant plus importante au second semestre, en particulier pour Services de Production et Services DVD.

	Services de Production	Services DVD	Maison Connectée	Corporate & Autres	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>					
Semestre clos le 30 juin 2020					
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires	279	302	839	13	1 433
Chiffre d'affaires inter-segments	0	(0)	(0)	-	0
Résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies	(61)	(120)	(2)	(11)	(194)
<i>Dont:</i>					
Amortissements des incorporels issus des acquisitions	(4)	(4)	(13)	-	(22)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants opérationnels	(0)	(72)	(0)	(0)	(72)
Coûts de restructuration	(17)	(15)	(5)	(4)	(41)
Autres produits (charges)	12	1	(4)	(1)	8
EBITA ajusté	(51)	(29)	20	(7)	(67)
<i>Dont:</i>					
Amortissements et dépréciations	(51)	(29)	(35)	(2)	(117)
Consommation de capacités informatiques de rendu d'images dans le métier Services de Production	(2)				(2)
Autres éléments sans contrepartie de trésorerie ⁽¹⁾	0	(2)	1	0	(0)
EBITDA ajusté	2	1	54	(5)	53
Etat de la situation financière					
Actifs sectoriels	608	578	1 344	289	2 819
Actifs non affectés					221
Total actif consolidé					3 040
Passifs sectoriels	221	179	779	655	1 834
Passifs non affectés					1 480
Total passif consolidé hors capitaux propres					3 314
Autres informations					
Investissements nets	(13)	(8)	(35)	(0)	(56)
Capitaux mis en œuvre	342	211	188	215	956

(1) Principalement la variation de provisions pour risques, litiges et garanties.

	Services de Production	Services DVD	Maison Connectée	Corporate & Autres	TOTAL
(en millions d'euros)					
Semestre clos le 30 juin 2019					
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires	428	374	953	9	1 764
Chiffre d'affaires inter-segments	0	(0)	(0)	-	0
Résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies	4	(39)	(37)	(16)	(88)
<i>Dont:</i>					
Amortissements des incorporels issus des acquisitions	(4)	(5)	(18)	-	(27)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants opérationnels	(1)	(0)	(1)	-	(1)
Coûts de restructuration	(7)	(3)	(1)	(0)	(12)
Autres produits (charges)	(2)	(0)	(1)	(1)	(4)
EBITA ajusté	19	(31)	(17)	(15)	(44)
<i>Dont:</i>					
Amortissements et dépréciations	(63)	(41)	(37)	(3)	(145)
Autres éléments sans contrepartie de trésorerie ⁽¹⁾	1	(0)	(4)	(1)	(4)
EBITDA ajusté	81	9	24	(10)	104
Etat de la situation financière					
Actifs sectoriels	716	741	1 398	299	3 154
Actifs non affectés ⁽²⁾					363
Total actif consolidé					3 517
Passifs sectoriels	240	216	901	510	1 867
Passifs non affectés					1 537
Total passif consolidé hors capitaux propres					3 404
Autres informations					
Investissements nets	(39)	(12)	(36)	(2)	(90)
Capitaux mis en œuvre	314	85	(42)	175	532

(1) Principalement la variation de provisions pour risques, litiges et garanties.

(2) Pour des raisons de comparabilité des exercices, la marque Technicolor a été reclassée de Services de Production et Services DVD à Corporate & Autres.

Au 30 juin 2020, le montant total des prix alloués aux obligations de performances restantes était de 161 millions d'euros et concernait les activités Films et Animations de notre division Services de Production. Les revenus seront reconnus jusqu'à finalisation des projets.

3.2. Autres produits et charges

	Semestre clos le 30 Juin	
	2020	2019
(en millions d'euros)		
Plus ou moins values de cession d'actifs	15	(3)
Litiges et autres	(7)	(1)
Autres produits (charges)	8	(4)

Les plus ou moins-values sur cession d'actifs comprennent au 30 juin 2020 :

- Un complément de prix définitif d'environ 9 millions de dollars versés dans le cadre de la transaction signée lors du premier semestre 2020 mettant fin au partenariat stratégique avec Deluxe services Group.

- 5 millions d'euros de gain suite à la cession de la Thaïlande du fait du recyclage des réserves de conversion.

Les autres charges au 30 juin 2020 correspondent essentiellement à une provision de 4 millions d'euros comptabilisée chez Maison connectée relative à une transaction signée suite à litige avec un client ainsi que des frais Covid-19 pour 1 million d'euros.

4. Impôt sur les résultats

Au 30 juin 2020, la charge d'impôt est déterminée en utilisant les taux d'impôts effectifs estimés à fin 2020. Ce taux est calculé au niveau de chaque entité ou du périmètre d'intégration fiscale le cas échéant.

La charge d'impôt pour le premier semestre 2020 s'analyse comme suit :

	Semestre clos le 30 Juin	
(en millions d'euros)	2020	2019
France	-	-
Etranger	(3)	(7)
Total charge d'impôts	(3)	(7)

5. Ecarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles

5.1. Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) des écarts d'acquisition et reflète l'organisation au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020.

(en millions d'euros)	Maison Connectée	Services de production	Services DVD	Total
Au 31 décembre 2019	437	192	222	851
Ecarts de conversion	(2)	(5)	1	(6)
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Pertes de valeurs	-	-	(68)	(68)
Autres	-	-	-	-
Au 30 juin 2020	435	186	155	777

Le Groupe a déterminé que la pandémie de la Covid-19 était un indicateur de dépréciation et a ainsi effectué des tests de dépréciation en Juin 2020, sur la base des dernières versions des prévisionnels pour 2020 et des scénarios pour 2022 intégrant les incertitudes liées à la crise de la Covid-19 ainsi que l'extension du plan de transformation.

Les taux d'actualisation ont par ailleurs été révisés afin de refléter l'environnement économique actuel de Technicolor. Les taux d'actualisation avant impôts utilisés sont les suivants :

- Maison connectée : 10,2% comparé à 9% en décembre 2019.
- Services de Production : 11,1% comparé à 8% en décembre 2019.
- Services DVD : 10,2% comparé à 8% en décembre 2019

Les tests de dépréciation effectués en juin 2020 sur les actifs des UGT Services de Production et Maison Connectée n'ont donné lieu à la reconnaissance d'aucune perte de valeur.

Pour les actifs de l'UGT Services DVD, le test de dépréciation a conduit à une dépréciation de 68 millions d'euros, avec des hypothèses de sensibilité de la valeur recouvrable suivantes :

- Une baisse de volumes de BD de 5% à partir de 2023 générerait une diminution de la valeur d'entreprise de 5 millions d'euros, conduisant à une dépréciation du même montant ;
- Une baisse de 1 point de la marge EBITDA à partir de 2023 générerait une diminution de la valeur d'entreprise de 23 millions d'euros, conduisant à une dépréciation du même montant ;
- Une augmentation du taux de croissance à long terme de 0,5 point générerait une diminution de la valeur d'entreprise de 8 millions d'euros conduisant à une dépréciation du même montant.

5.2. Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Marques	Brevets et relations clients	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Au 31 décembre 2019, net	261	249	122	632
<i>Brut</i>	<i>269</i>	<i>753</i>	<i>482</i>	<i>1 504</i>
<i>Amortissements cumulés</i>	<i>(8)</i>	<i>(504)</i>	<i>(360)</i>	<i>(872)</i>
Ecarts de conversion	(1)	(1)	(2)	(4)
Acquisitions d'activités	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	34	34
Cessions	-	-	-	-
Amortissements	-	(23)	(37)	(60)
Pertes de valeurs d'actifs	-	-	(3)	(3)
Autres	-	-	8	8
Au 30 juin 2020, net	260	225	122	607
<i>Brut</i>	<i>268</i>	<i>751</i>	<i>514</i>	<i>1 533</i>
<i>Amortissements cumulés</i>	<i>(8)</i>	<i>(526)</i>	<i>(392)</i>	<i>(926)</i>

Les 3 millions d'euros de perte de valeur correspondent à la mise au rebut de logiciels développés en interne du fait des impacts de la pandémie sur l'activité Services de Production.

5.3. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles ⁽¹⁾	TOTAL
Au 31 décembre 2019, net	3	16	69	103	191
<i>Brut</i>	3	60	1,075	382	1,520
<i>Amortissements cumulés</i>	-	(44)	(1,006)	(279)	(1,329)
Ecarts de conversion	-	-	-	(3)	(2)
Acquisitions	-	-	-	19	19
Acquisitions de filiales	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Amortissements	-	(1)	(17)	(15)	(33)
Pertes de valeurs	-	-	(4)	-	(4)
Autres variations	-	-	11	(13)	(2)
Au 30 juin 2020, net	3	15	59	92	168
<i>Brut</i>	3	57	1,079	378	1,517
<i>Amortissements cumulés</i>	-	(42)	(1,020)	(287)	(1,349)

(1) incluent les immobilisations en cours.

5.4. Droits d'utilisation

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilier	Autres	Total Droits d'utilisation
Au 31 décembre 2019, net	241	44	285
Nouveaux contrats	2	4	6
Modification de contrat	14	(1)	13
Transfert ⁽¹⁾	(2)	-	(2)
Amortissement	(30)	(14)	(44)
Pertes de valeurs d'actifs ⁽²⁾	(5)	-	(5)
Autres ⁽³⁾	(4)	(1)	(5)
Au 30 juin 2020, net	216	32	248
<i>Brut</i>	311	97	408
<i>Amortissements cumulés</i>	(95)	(65)	(160)

(1) inclut le transfert de la valeur nette comptable des locaux dépréciés du segment Services de Production vers les actifs destinés à la vente pour 1 million d'euros

(2) relatives à la dépréciation des droits d'utilisation du segment Services de Production en relation avec leur plan de restructuration.

(3) relatifs principalement à des impacts de change.

6. Capitaux propres et résultat par action

6.1. Variations du capital social

(en euros, sauf le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social en euros
Capital social au 31 décembre 2019	414 461 178	1	414 461 178
Regroupement d'actions (27 anciennes pour 1 nouvelle)	15 350 414	27	414 461 178
Reduction de capital par diminution de la valeur nominale (de 27 euros à 0,01 euro)	15 350 414	0,01	153 504
Emission de nouvelles actions	56 700	0,01	567
Capital social au 30 Juin 2020	15 407 114	0,01	154 071

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mars 2020, il a été décidé de :

- Réduire le capital social d'un montant total de 414 307 673,86 euros, ayant pour effet de ramener le capital social de 414 461 178 euros à 153 504,14 euros.
- Réaliser ladite réduction de capital par voie de diminution de la valeur nominale unitaire des actions d'un montant de 26,99 euros par action, ayant pour effet de ramener la valeur nominale de chacune des 15 350 414 actions composant le capital social à l'issue de la réalisation de la mise en paiement des opérations de regroupement de 27 euros (valeur nominale à l'issue des opérations de regroupement) à 0,01 euro.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 mai 2020, le Directeur général, faisant usage de la délégation accordée par le Conseil d'Administration du 7 mai 2020 a constaté que 56 700 actions d'une valeur nominale de 0,01 euros devraient être livrées dans le cadre du LTIP 2017.

6.2. Résultat par action

(en millions d'euros, sauf le nombre par action)

	Semestre clos le 30 Juin	
	2020	2019 (*)
Résultat net	(265)	(139)
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	0	0
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(1)	4
Numérateur :		
Résultat net retraité (part du Groupe) des activités poursuivies	(264)	(143)
Nombre moyen d'actions ordinaires de base disponibles (en milliers)	15 357	15 311
Effet dilutif des stock-options et des plans d'actions gratuites et de performance	-	-
Dénominateur :		
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	15 357	15 311

(*) Les montants au 30 juin 2019 sont retraités afin de refléter les impacts du regroupement des actions

Au cours du premier semestre 2020 et du fait des opérations sur le capital et le regroupement d'actions (voir note 6.1), la norme IAS 33 stipule que si le nombre d'actions ordinaires ou d'actions ordinaires potentielles en circulation augmente à la suite d'une capitalisation ou d'une émission d'actions gratuites, ou d'un fractionnement d'actions, ou diminue à la suite d'un regroupement d'actions, le calcul du résultat par action, de base et dilué, est ajusté de façon rétrospective pour toutes les périodes présentées.



Si ces changements interviennent après la date de clôture mais avant celle à laquelle la publication des états financiers est autorisée, les calculs par action pour la période concernée et les périodes précédentes présentées doivent être faits sur la base du nouveau nombre d'actions.

Certaines stock-options et plans d'actions de performance n'ont pas d'impact de dilution en raison du cours actuel de l'action et des conditions non remplies au 30 juin 2020 mais pourraient avoir un effet de dilution dans le futur.

7. Actifs financiers & instruments financiers dérivés

7.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Conformément à IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur, trois niveaux d'évaluation à la juste valeur ont été identifiés pour les actifs et passifs financiers :

- Niveau 1 : Prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Modèle interne avec des paramètres observables y compris l'utilisation de transactions récentes (si disponible) et la référence à d'autres instruments relativement similaires, à des analyses de cash flow actualisé et à des modèles d'évaluation utilisant au maximum des données de marché et incluant le moins possible de données internes à l'entreprise.
- Niveau 3 : Modèle interne avec des paramètres non observables.

(€ in million)	30 juin 2020	Evaluation à la juste valeur par catégorie d'actif et de passif au 31 décembre 2019					31 décembre 2019
		Coût amorti	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur par capitaux propres	Instruments dérivés (voir Note 8.5)	Estimation à la juste valeur	
Participations non consolidées	16	-	16	-	-	Niveau 2	17
Trésorerie mise en nantissement	35	17	18	-	-	Niveau 1	13
Prêts et autres	1	1	-	-	-		1
Créances liés aux actifs de sous-location	7	7	-	-	-		8
Instruments financiers dérivés	0	-	-	-	-	Niveau 2	0
Autres actifs financiers non courants	43	-	-	-	-		22
Total actif financier non courant	58						39
Trésorerie mise en nantissement	15	1	14	-	-	Niveau 1	12
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-		(0)
Instruments financiers dérivés	0	-	-	-	0	Niveau 2	1
Autres actifs financiers courants	16	-	-	-	-		13
Trésorerie	52	-	52	-	-	Niveau 1	58
Équivalents de trésorerie	11	-	11	-	-	Niveau 1	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63	-	-	-	-		65
Total actif financier courant	78						78
Emprunts non courants (1)	(1)	(1)	-	-	-		(979)
Dettes financières	(1)						(979)
Instruments financiers dérivés	(1)	-	-	-	(1)	Niveau 2	(1)
Autres dettes non courantes	(1)						(1)
Dettes de loyers	(201)	(201)	-	-	-		(224)
Total passif financier non courant	(202)						(1 204)
Dettes financières	(1 382)	(1 382)	-	-	-		(8)
Dettes de loyers	(80)	(80)	-	-	-		(87)
Autres dettes financières courantes	(0)	-	-	-	(0)	Niveau 2	(2)
Total passif financier courant	(1 462)						(97)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(1 665)						(1 301)

(1) Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur de la dette du Groupe s'élève à 772 millions d'euros au 30 juin 2020 (853 millions d'euros au 31 décembre 2019). Cette juste valeur est fondée sur les prix cotés sur un marché actif des obligations des emprunts à terme (niveau 1).

Certaines garanties en espèces pour les entités américaines sont classées comme étant courantes en raison de leur échéance courte, mais elles sont renouvelées automatiquement pour des périodes de 12 mois.

7.2. Dettes financières

La dette du Groupe comprend principalement des Emprunts à terme libellés en dollars US et en euros, émis par Technicolor SA en décembre 2016 et mars 2017, le prêt relais, des tirages sur la ligne de crédit confirmée garantie par des créances clients accordée par la banque Wells Fargo (le "WF ABL") et sur la ligne de crédit revolving (le "RCF") ainsi que des dettes de loyers.

Comme détaillé dans la note 1.1.1, le Groupe a restructuré sa dette existante par laquelle une partie de la dette (RCF et Emprunts à terme) sera échangée contre des capitaux propres, la partie restante de la RCF et des Emprunts à terme sera convertie en un seul emprunt à terme à échéance décembre 2024, le prêt relais sera entièrement remboursé, le WF ABL sera prolongé jusqu'en décembre 2023 et le Nouveau Financement, à échéance de juin 2024, sera mis en place.

7.2.1. Analyse par catégorie

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Emprunts auprès d'établissements financiers et de crédit	1 373	980
Dettes de loyers ⁽¹⁾	281	312
Autres dettes financières	2	3
Intérêts courus	8	3
Total dettes IFRS	1 664	1 298
<i>Total non-courant</i>	<i>202</i>	<i>1 203</i>
<i>Total courant</i>	<i>1 462</i>	<i>95</i>

(1) Dont 25 millions d'euros de dettes de loyers financiers et 256 millions d'euros de dettes de loyers opérationnels selon la norme IFRS 16

7.2.2. Synthèse de la dette

Le détail de la dette du Groupe au 30 juin 2020 est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Montant nominal	Montant IFRS (voir note 7.2.1)	Type de taux	Taux nominal ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Type de remboursement	Echéance finale
Emprunts à terme	USD	259	258	Variable	0,00%	0,00%	Amortissement ⁽³⁾	Septembre 2020
Emprunts à terme	EUR	275	274	Variable	0,00%	0,00%	In fine	Septembre 2020
Emprunts à terme	EUR	450	448	Variable	0,00%	0,00%	In fine	Septembre 2020
Total Emprunts à terme	EUR	984	980		0,00%	0,00%		
RCF	EUR	250	250	Variable	0,00%	0,00%	Renouvelable	Septembre 2020
Prêt Relais	USD	98	96	Variable ⁽²⁾	10,25%	24,59%	In fine	Juillet 2020
Ligne de crédit Wells Fargo	USD	47	47	Variable ⁽³⁾	3,00%	3,00%	Renouvelable	Décembre 2023
Total Emprunts Bancaires	EUR	395	393		2,90%	6,34%		
Dettes de loyers ⁽⁴⁾		281	281	Fixe	7,11%	7,11%		
Autres dettes ⁽⁵⁾		10	10	Divers	0,03%	0,03%		
TOTAL		1 670	1 664		1,88%	2,70%		

(1) Taux en vigueur au 30 juin 2020, les intérêts courus sur les emprunts à terme et la dette RCF ont été suspendus du fait de de la procédure de SFA (voir note 1.1.1)

(2) Taux de base avec une marge de 7%

(3) LIBOR avec un taux plancher de 1% et une marge de 2%

(4) Dont 25 millions d'euros de dettes de loyers financiers et 256 millions d'euros de dettes de loyers opérationnels selon la norme IFRS 16

(5) Dont 8 millions d'intérêts courus

7.2.3. Principales caractéristiques de l'endettement

7.2.3.1. Analyse par échéances

<i>(en millions d'euros)</i>	30 Juin 2020	31 Décembre 2019
Moins d'un mois	161	14
Entre 1 et 6 mois	1 267	31
Entre 6 mois et moins d'un an	40	50
Total dette courante (moins d'un an)	1 468	95
Entre 1 et 2 ans	46	64
Entre 2 et 3 ans	35	45
Entre 3 et 4 ans	23	1 007
Entre 4 et 5 ans	19	26
Supérieur à 5 ans	79	65
Total dette non courante	202	1 207
Total dette financière	1 670	1 302
Ajustement IFRS	(6)	(4)
Dette en IFRS	1 664	1 298

7.2.3.2. Lignes de crédits non utilisées

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Lignes de crédit confirmées non tirées avec échéance de plus d'un an	65	361

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée garantie par des créances clients (le WF ABL) pour un montant total de 125 millions de dollars US (soit 112 millions d'euros au cours du 30 juin 2020), arrivant à échéance en 2021 et une ligne de crédit confirmée *revolving* de 250 millions d'euros (le RCF) arrivant à échéance en 2021.

Le WF ABL a été tirée au 30 juin 2020 à hauteur de 47 millions d'euros et le RCF pour l'intégralité de son montant. La disponibilité du WF ABL dépend de l'encours des créances clients. Ces deux lignes seront amendées au titre de la procédure de Sauvegarde (voir note 1.1.1), la maturité du WF ABL sera étendue arrivant à échéance en décembre 2023 et la ligne "RCF" sera partiellement convertie en capital et le reliquat en emprunt à terme.

7.2.3.3. Covenants financiers et autres restrictions

Pour de plus amples informations sur les restrictions liées à l'Emprunt à terme et le RCF voir la Note 8.3.4 des états financiers consolidés du Groupe en 2019.

Le RCF contient une seule clause conventionnelle prévoyant que la dette brute totale ne doit pas être supérieure à un multiple de 4,0 de l'EBITDA ajusté sur une base de 12 mois glissants (« ratio d'endettement ») au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, mais celle-ci n'est applicable que s'il y a un tirage de plus de 40% du montant du RCF le 30 juin ou le 31 décembre de chaque exercice.

La ligne de crédit de 125 millions de dollars US dont l'accord a été signé avec Wells Fargo contient la même clause conventionnelle, applicable seulement si la disponibilité restante est inférieure à 25 millions de dollars US au 30 juin ou au 31 décembre de chaque exercice.

L'Emprunt à terme ne contient aucun covenant financier.

Du fait de l'impact de la pandémie sur la situation financière du Groupe (voir note 1.1.2), le Groupe a négocié la non-application de la clause de respect du ratio financier au 30 juin 2020.

La nouvelle dette négociée dans le cadre de la restructuration financière aura pour effet un calcul de covenant en juin et décembre à compter de 2021 qui exigera que le ratio Dette nette sur EBITDA soit inférieur ou égal aux niveaux suivants :

30 juin 2021:	≤ 6.00
31 décembre 2021:	≤ 5.00
30 juin 2022:	≤ 4.50
31 décembre 2022 et après:	≤ 3.50

La nouvelle dette requerra également un ratio de liquidité minimum au-dessous duquel le Groupe devra maintenir au moins 30 millions d'euros de trésorerie et des lignes de crédit disponibles à certaines dates.

7.3. Charges financières nettes

	Semestre clos le 30 Juin	
	2020	2019
<i>(en millions d'euros)</i>		
Produits d'intérêts	0	1
Charges d'intérêts	(40)	(33)
Charges d'intérêts nettes	(40)	(32)
Composante financière des charges liées aux plans de retraites	(2)	(3)
Variation de juste valeur des instruments financiers	(1)	1
Gain / (perte) de change	(0)	(8)
Frais financiers en relation avec la restructuration financière	(22)	
Autres	(2)	(6)
Autres charges financières nettes	(28)	(17)
Charges financières nettes	(67)	(48)

Les frais relatifs à la restructuration financière correspondent à des frais engagés dans le cadre de l'augmentation de capital avortée (voir note 1.1.1) ainsi que des honoraires de conseil et d'avocats liés à la renégociation de la dette. Les frais relatifs au Nouveau Financement et à la conversion de la dette en capitaux propres sont inclus en autres actifs d'exploitation courants.

7.4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments dérivés à des fins de couverture pour réduire son exposition aux risques de marché. Technicolor utilise principalement des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change et des swaps de taux et des caps de taux pour couvrir le risque de taux.

Le Groupe traite des opérations sur le marché de gré-à-gré.

Compte tenu de la situation financière du Groupe, et durant le second trimestre 2020 toutes les banques du Groupe ont interrompu les lignes de crédit change. Par conséquent, le Groupe a dénoué toutes ses positions de couvertures de change. Les couvertures de taux d'intérêt n'ont pas été impactées.

Le tableau ci-après présente la juste valeur du portefeuille d'instruments dérivés au 30 juin 2020 :

	30 juin 2020	
	Actifs	Passifs
<i>(en millions d'euros)</i>		
Couvertures de change	0	0
Couvertures de taux d'intérêt	0	1
Instruments non documentés en couverture	0	0
Total	0	1

La valeur de marché des positions ouvertes des couvertures de taux d'intérêts étant négative, le Groupe n'a pas de risque de crédit sur ses dérivés au 30 juin 2020. La suspension des lignes de crédit change n'a pas d'impact significatif sur le résultat net du Groupe ni sur le résultat de change enregistré en capitaux propres.

8. Avantages sociaux

8.1. Provisions pour retraites et avantages assimilés

(en millions d'euros)	Plans de retraites et avantages assimilés		Couverture médicale		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Au 31 décembre 2019	369	340	6	6	375	346
Charge nette de l'exercice	4	10	-	-	4	10
Reprises exceptionnelles	-	(5)	-	-	-	(5)
Prestations et contributions versées	(13)	(26)	-	-	(13)	(26)
Variation de périmètre	-	3	-	-	-	3
Pertes et (gains) actuariels reconnus en ERG	17	45	-	-	17	45
Ecart de conversion et autres	(4)	2	-	-	(4)	2
Au 30 juin 2020	372	369	6	6	378	375
<i>Dont courant</i>	33	33	-	-	33	33
<i>Dont non courant</i>	339	336	6	6	345	342

Au 30 juin 2020, la valeur actuelle de l'obligation s'élève à 578 millions d'euros et la juste valeur des actifs du régime s'élève à 200 millions d'euros.

8.2. Paiements sur la base d'actions

Au 30 juin 2020, le nombre d'options de souscription d'actions et d'actions de performance s'établit comme suit :

(en milliers d'unités)	30 juin 2020
Nombre d'options de souscription d'actions et d'actions de performance en circulation au 31 décembre 2019 ⁽¹⁾	605
Nombre d'actions de performance attribuées en 2020	9
Nombre d'options de souscription d'actions et d'actions de performance annulées ou exercées durant l'exercice 2020	(211)
Nombre d'options de souscription d'actions et d'actions de performance en circulation au 30 Juin 2020	403

(1) Le nombre de stock-options en décembre 2019 a été retraité pour refléter l'impact du regroupement

Dans le cadre du contexte de la Société décrit en note 1.1.1, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 23 mars 2020 a adopté les résolutions suivantes :

- Approbation d'un regroupement des actions de la société, en vertu duquel 27 actions existantes d'une valeur nominale de 1 euro seront échangées contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 27 euros.
- Approbation d'une réduction de la valeur nominale de l'action à 0,01 euro.

L'impact comptabilisé sur la période correspond à un produit inférieur à 1 million d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2020 et à une charge de (1) million d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2019. La contrepartie a été comptabilisée en capitaux propres pour la totalité de ces montants en 2020 et 2019.



9. Provisions, risques et litiges

9.1. Détail des provisions

(en millions d'euros)	Provisions pour garanties	Provisions pour risques et litiges relatifs		Provisions pour restructuration		Total
		Aux activités poursuivies	Aux activités cédées	Aux activités poursuivies	Aux activités cédées	
Au 31 décembre 2019	26	5	53	16	-	100
Dotations	6	6	2	36	-	50
Reprises	(3)	(1)	(0)	(3)	-	(7)
Utilisations de l'exercice	(4)	(1)	(17)	(23)	-	(45)
Ecarts de conversion et autres mouvements	-	(0)	(2)	-	-	(2)
Au 30 juin 2020	25	9	35	26	-	96
<i>Dont courant</i>	25	4	6	24	-	59
<i>Dont non courant</i>	-	5	29	2	-	37

Les provisions pour restructuration correspondent principalement à des coûts de fermeture en relation avec les actions entreprises dans le cadre du plan stratégique 2020-2022.

9.2. Risques et litiges

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe enregistre une provision dès lors qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers dont le passif potentiel susceptible d'en résulter peut-être estimé avec une précision suffisante.

Il n'y a eu aucun autre évènement important au cours des six premiers mois de l'année 2020 en ce qui a trait aux litiges présentés dans la note 9 de nos états financiers consolidés audités de 2019 et aucun autre nouveau litige important n'a été constaté depuis le 31 décembre 2019.

10. Opérations spécifiques impactant le tableau semestriel des flux de trésorerie consolidés

10.1. Acquisitions et cessions de titres de participation

10.1.1. Acquisitions

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les acquisitions d'activités et de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise, s'élevaient à 2 millions d'euros, principalement lié à l'ajustement du prix d'acquisition de MR.X et Oui Do.

Pour le semestre clos le 30 juin 2019, les acquisitions d'activités et de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise, s'élevaient à 1 million d'euros, principalement lié à l'ajustement du prix d'acquisition de Oui Do.

10.1.2. Cessions

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, l'impact net de trésorerie provenant de la cession d'activités et de titres de participation s'élevait à (1) million d'euros lié principalement à l'impact négatif d'une cession de 2019 dans le segment Maison Connectée.

Pour le semestre clos le 30 juin 2019, l'impact net de trésorerie provenant de la cession d'activités et de titres de participation s'élevait à (1) million d'euros lié principalement à l'impact négatif de la cession dans le segment Maison Connectée, nette du complément de prix reçu en lien avec la cession de l'activité Cinéma Numérique.

10.2. Impacts des opérations de financement sur les flux de trésorerie consolidés

Les tableaux ci-dessous rationalisent la variation des dettes financières du Groupe au bilan :

<i>(en million d'euros)</i>	31-déc-19	Variations sans impact sur les flux de trésorerie					Autres mouvements	30-juin-20
		Flux de trésorerie de la dette financière ⁽¹⁾	Variation non cash des contrats de location	Ajustement IFRS de la dette	Ecart de conversion	Transfer courant - Non courant		
Dettes financières non courantes	979	(1)		1	(0)	(977)	(1)	1
Dettes financières courantes	8	394			(2)	977	5	1 382
TOTAL DETTES FINANCIERES	987	393		1	(2)	-	4	1 383
Dettes de loyers non courantes ⁽¹⁾	224	(29)	18		(5)	(7)	-	201
Dettes de loyers courantes	87	(15)	0		(1)	7	1	80
TOTAL DETTES DE LOYERS	311	(44)	18		(6)	(0)	1	281

(1) en 2020, 2 millions d'euros relatif à aux activités arrêtées ou en cours de cession

11. Activités arrêtées ou en cours de cession et activités destinées à être cédées

11.1. Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession

<i>(en millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 Juin	
	2020	2019
ACTIVITÉS ARRÊTEES OU EN COURS DE CESSION		
Chiffre d'affaires	1	6
Coût de l'activité	(1)	(1)
Marge brute	(0)	5
Frais commerciaux et administratifs	(1)	(4)
Frais de recherche et développement	2	(7)
Coûts de restructuration	(0)	(0)
Pertes de valeur nettes sur actifs non courants opérationnels	(0)	(0)
Autres produits (charges)	(1)	10
Résultat avant charges financières et impôts (EBIT) des activités poursuivies	0	3
Charges financières nettes	(1)	1
Impôt sur les résultats	0	(0)
Résultat net	(1)	4

11.2. Trésorerie nette des activités arrêtées ou en cours de cession

<i>(en millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin,	
	2020	2019
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(1)	4
<i>Ajustements pour réconcilier le résultat net des activités poursuivies avec la variation nette de la trésorerie d'exploitation</i>		
Amortissements d'actifs	0	1
Pertes de valeur d'actifs	0	-
Variation nette des provisions	(16)	(19)
(Gain) pertes sur cessions d'actifs	-	(9)
Autres (dont impôts)	0	2
Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs	7	9
Impôts payés sur les résultats	(0)	5
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSIION (I)	(8)	(6)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSIION (II) ⁽²⁾	1	(4)
Remboursement des dettes financières	(1)	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSIION (III)	(1)	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSIION (I+II+III)	(8)	(10)

12. Événements postérieurs à la clôture

Approbation du plan de sauvegarde et versement de la première tranche du Nouveau Financement

Ces événements post-clôture sont décrits dans la note 1.1.1



IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2020 Période du 1er janvier au 30 juin 2020

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société TECHNICALOR, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 30 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

5.1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.1.1 et 1.2.1 de l'annexe, relatives aux principaux événements de la période et post-clôture, qui exposent le plan de restructuration financière mis en œuvre, permettant ainsi au conseil d'administration du groupe d'établir les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2020 selon le principe de continuité d'exploitation.

5.2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 30 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris-La-Défense, le 30 juillet 2020
Deloitte & Associés

Bertrand Boisselier
Associé

Courbevoie, le 30 juillet 2020
Mazars

Jean-Luc Barlet
Associé

*

*

*